

Comprendre et agir



Pour une non-violence éthique et politique



man

Les Éditions du



Mouvement pour une Alternative Non-violente

Mouvement pour une Alternative Non-violente



Imprimé avec le soutien de NV XXI

Non-Violence XXI, fonds associatif pour une culture de non-violence au XXI^e siècle, est une association reconnue d'intérêt général qui a pour vocation de promouvoir une culture de non-violence en soutenant financièrement des projets dans les domaines de l'éducation à la non-violence, de l'intervention civile de paix et de l'action militante non-violente.

Non-Violence XXI

47 avenue Pasteur, 93100 MONTREUIL

Tél. : 01 45 58 37 62

www.nonviolence21.com

Pour obtenir un autres exemplaires de ce document,
envoyez un chèque de 6 € (port compris) à l'ordre
du MAN Lyon, 187 montée de Choulans, 69005 Lyon

man.lyon@nonviolence.fr
www.nonviolence.fr

Composition réalisée par Serge PERRIN- 69190 Saint-Fons

Imprimé sur papier recyclé par IML - 69850 Saint-Martin en haut

Pour le compte des Éditions du MAN

Dépôt légal janvier 2014

ISBN 978 - 2 - 9535481 - 7 - 4

**Pour une
non-violence
éthique
et
politique**

Sommaire

MANIFESTE POUR UNE ALTERNATIVE NON-VIOLENTE	5
SIGNIFICATION DE LA NON-VIOLENCE	11
LA NON-VIOLENCE AU SERVICE DE LA DÉMOCRATIE	23
ÉCONOMIE, ÉCOLOGIE ET NON-VIOLENCE	41
DÉVELOPPER UNE CULTURE DE NON-VIOLENCE :	
LE RÔLE DE L'ÉDUCATION	51
LA STRATÉGIE DE L'ACTION NON-VIOLENTE	61
LA DÉFENSE CIVILE NON-VIOLENTE	69
LA NON-VIOLENCE ET LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE ..	75
CONCLUSION : CULTIVER LA NON-VIOLENCE	83
LE MOUVEMENT POUR UNE ALTERNATIVE NON-VIOLENTE ..	87
LES RÉSEAUX THÉMATIQUES	89
LES GROUPES LOCAUX	90
NOS PARTENAIRES	92
LES ÉDITIONS DU MAN	93

L'évolution du logo du MAN
depuis sa création...

MANI



man

man



man

Mouvement pour une Alternative Non-violente

Le logo actuel du MAN est de Patrick Lescure

MANIFESTE POUR UNE ALTERNATIVE NON-VIOLENTE

*Créée en 1974 comme regroupement de différents groupes non-violents français, l'association **Mouvement pour une Alternative Non-violente** a pour but de promouvoir une réflexion et des actions pour la résolution non-violente des conflits en vue de favoriser le développement d'une société juste, solidaire et tolérante.*

Les principes en sont décrits dans ce « Manifeste pour une alternative non-violente ». Celui-ci est annexé aux statuts du mouvement. Cette dernière version a été entérinée par le congrès de 2011.



I

Nous refusons la fatalité des violences qui semble peser sur l'Histoire. Mais au-delà du rejet de cette violence, nous voulons développer une culture de non-violence, respectueuse de chacun des humains et de leur environnement. Cette volonté nous engage dans la dynamique et la pratique de la non-violence.

II

La violence prend de multiples formes : non satisfaction des besoins fondamentaux ; précarisation ; violences au sein des familles, de l'école, des quartiers, des entreprises ; guerres, violences économiques, atteintes à l'environnement, etc.

La violence ne saurait être toujours mise sur le compte de l'intention de nuire ou des pulsions. Elle est souvent utilisée pour remplir des fonctions nécessaires à la société, qu'il s'agisse de défendre la liberté ou de combattre pour la justice. Aussi ne s'agit-il pas tant de condamner les personnes qui ont re-

cours à la violence que de rechercher une alternative à cette violence. La non-violence ne saurait se limiter au seul refus des moyens violents : elle implique la recherche et la mise en œuvre de méthodes visant une réelle efficacité.

III

L'engagement dans la non-violence nous oblige à mettre en lumière les mécanismes qui engendrent la misère, l'oppression, la révolte et la violence. Nous ne situons pas sur le même plan toutes les violences, quelles qu'elles soient et d'où qu'elles viennent : la violence utilisée pour maintenir un état de domination et d'inégalité, et la violence d'opprimés s'efforçant de conquérir ou de restaurer leur dignité et leur liberté. Nous respectons les personnes qui ont choisi cette dernière voie, en prenant pour eux-mêmes les plus grands risques. Sans cautionner leur choix, nous comprenons pourquoi certains groupes réagissent à l'injustice par la violence, mais nous pensons qu'à long terme, la non-violence est toujours plus efficace que la violence.

IV

Le combat non-violent implique une attention à la dimension politique des événements. Il exige une information permanente, une analyse politique et économique rigoureuse, un projet politique, l'élaboration et la mise en œuvre de méthodes d'action spécifiques. La non-violence ne doit pas s'enfermer dans la contestation. La réalisation de programmes constructifs contribue à l'édification d'une nouvelle société.

V

L'action non-violente vise à interpeller et convaincre l'opinion publique et les protagonistes des conflits. Pour cela, elle entend épuiser les moyens de persuasion. Le moment venu, elle n'hésite pas à recourir à des moyens de pression et de contrainte qui, tout en respectant les personnes, visent à faire évoluer les rapports de forces. Elle est alors la mise en œuvre d'une stratégie capable d'offrir de plus grandes chances à la justice et à la fraternité. L'action non-violente exige un accord profond entre les moyens utilisés et la fin poursuivie, une visée de réconciliation et non de vengeance, et donc le refus de toute parole ou de tout acte qui enfermerait l'adversaire dans sa propre violence et lui offrirait un prétexte pour la justifier.

VI

La résistance non-violente commence par la non-coopération ou la non-collaboration avec les individus, les institutions ou le système qui génèrent les

situations dénoncées. Ce principe se fonde sur l'analyse suivante : la force des injustices dans une société vient de ce qu'elles bénéficient de la coopération de la majorité des membres de cette société. Par l'organisation d'actions collectives, nous visons, non pas la prise du pouvoir pour le peuple, mais l'exercice du pouvoir par le peuple. Ce principe conduit à des actions de rupture avec le « désordre établi » pouvant aller jusqu'à la désobéissance civile, lorsque toutes les possibilités offertes par la loi ont été épuisées en vain.

VII

Les guerres ne sont jamais des solutions. Elles engendrent des problèmes supplémentaires avec leur cortège de souffrances, d'exactions et de désir de vengeance. La non-violence s'efforce de rechercher les moyens d'une défense civile non-violente qui permettent à la population d'organiser une véritable résistance en cas d'agression et d'assurer sa sécurité. Le MAN condamne la stratégie de dissuasion nucléaire et la prolifération qui en résulte. Il demande le désarmement nucléaire de la France, non conditionné à l'obtention d'un accord multilatéral. L'Intervention Civile de Paix (ICP) est une intervention non armée en zones de conflits, visant au moins à réduire et si possible à faire cesser la violence, afin de créer les conditions d'une solution politique des conflits entre communautés. L'ICP favorise la construction d'une paix juste et durable.

VIII

Nous dénonçons l'incapacité du système capitaliste à organiser la société selon les exigences de la justice, comme nous avons dénoncé l'incapacité du système socialiste étatique à l'organiser selon les exigences de la liberté. Nous dénonçons les aspects aliénants et polluants du cycle « production-consommation » caractéristique des sociétés industrielles dites avancées. La non-violence nous amène à promouvoir une organisation sociale et politique à visage humain, fondée sur une démocratie plus participative, la redécouverte d'un sens communautaire et d'une relative autonomie économique, l'autogestion des espaces collectifs, la responsabilité écologique et la solidarité internationale. Cela implique la recherche d'une meilleure qualité de vie pour tous les citoyens du monde, présents et à venir, qui prenne en compte la rareté des ressources. Le MAN dénonce en particulier le non-sens écologique que constitue l'utilisation de l'énergie nucléaire, que ce soit dans un emploi civil ou militaire.

IX

La non-violence nous invite à refuser les logiques d'exclusion et à résister à la montée des extrémismes. La liberté, l'égalité et la fraternité, pour être réellement vécues en société, exigent à la fois une évolution des structures et des fonctionnements collectifs et une transformation des mentalités et des comportements. Dans cette perspective, il est important de développer la régulation non-violente des conflits : prise en compte des émotions, écoute empathique des points de vue, argumentation rationnelle, contractualisation d'accords, définition claire des fonctions de chacun, observation des règles et sens de la responsabilité.

X

Le MAN s'efforce de réagir à l'actualité en proposant l'éclairage de la non-violence. Nous ne pouvons parler à la place des autres de leurs réalités difficiles. Mais nous nous engageons nous-mêmes en abordant les problèmes par les aspects où nos responsabilités se trouvent directement impliquées. C'est à ce niveau que nous pouvons et devons agir.

Ceux qui ont choisi la non-violence n'ont pas à s'isoler dans leur recherche de la justice et de la paix. Ils ont à se joindre aux divers mouvements et organisations qui travaillent déjà dans ce sens, en y faisant valoir le bien-fondé des méthodes de l'action non-violente. Cependant, ils ont aussi à se regrouper pour approfondir les exigences et les possibilités de la non-violence et prendre l'initiative d'actions non-violentes auxquelles le plus grand nombre puisse participer.

La réflexion sur la non-violence et l'action qu'elle préconise rassemblent tous ceux qui, venant d'horizons philosophiques ou religieux divers, désirent une vraie justice.

XI

La non-violence s'apprend. Nous nous engageons pour :

- une éducation non-violente conjuguant empathie et apprentissage des responsabilités envers soi, envers l'autre, et envers le cadre commun que l'on s'est donné. Cette éducation promeut l'obéissance critique aux autorités légitimes et non la soumission aux ordres arbitraires. Elle apprend à résister aux manipulations et développe des compétences psychosociales qui contribuent à la culture de non-violence ;

- une pédagogie active et coopérative où animateurs et participants mutualisent ce qu'ils savent déjà faire et exercent ensemble leur créativité pour faire face à des problèmes nouveaux, de façon à ce que chacun réinvestisse ce que lui enseigne la non-violence dans son milieu familial, dans son voisinage, dans ses engagements associatifs ou professionnels ;
- des formations à la régulation non-violente des conflits qui réhabilitent le conflit comme opportunité de progrès, les fonctionnements démocratiques et les relations de qualité concourant à l'amélioration du « vivre ensemble » ;
- des formations aux différentes formes d'action non-violente, dont la désobéissance civile, en insistant sur l'importance du programme constructif ;
- des formations à l'intervention civile de paix faisant une place importante à l'analyse des situations géopolitiques, à la médiation et à la régulation des émotions.

XII

Dans un souci de cohérence avec ce qu'il préconise, le MAN s'est donné une structure fédérale pour soutenir le dynamisme de groupes locaux tout en respectant leur autonomie, dans le cadre d'orientations décidées en congrès. Utilisant les nouveaux moyens de communication, les adhérents cherchent à améliorer la circulation des informations, à expérimenter des formes de travail coopératif, à organiser la démocratie participative à l'abri de la bureaucratisation. Au sein de nos instances, nous avons le souci d'aménager différents espaces de régulation des inévitables conflits.

Le MAN a le souci de porter les valeurs de la non-violence au sein même du mouvement.

SIGNIFICATION DE LA NON-VIOLENCE

Aujourd'hui, la non-violence commence à trouver sa place. Elle inspire les principes et les méthodes d'action de nombreux mouvements s'opposant aux injustices sociales, économiques et politiques. Le terme de « non-violence » lui-même est de plus en plus employé dans les médias. Cependant, certains malentendus masquent sa signification, et un travail de clarification est encore nécessaire. En effet, le mot « non-violence » exprime d'abord une opposition, un refus. Pour comprendre cette démarche essentielle, il importe de préciser à quoi exactement la non-violence dit non, à quoi elle s'oppose, ce qu'elle refuse. Par ailleurs, le mot « non-violence » n'est pas un mot parmi d'autres ; il est chargé de l'histoire des combats menés sur tous les continents par des femmes et des hommes comme Aung San SUU KYI, GANDHI, Martin Luther KING, César CHAVEZ, Mahmoud Mohammed TAHA et de nombreux anonymes des luttes pour les droits de l'Homme. Ce mot « non-violence » est riche également de toute une réflexion à laquelle le MAN participe depuis sa création en 1974. C'est pourquoi ce texte s'appuie sur les convictions, le projet et les propositions du MAN pour s'attacher, en ce début de troisième millénaire, à construire positivement le concept de non-violence.

Si nous prêtons attention à la signification donnée au mot « violence », nous nous apercevons qu'il recouvre des réalités très différentes, créant ainsi une confusion du langage, significative d'une confusion de la pensée. Dans certains discours, tout devient violence et, par enchaînement, le mot enfile de la même façon que ce qu'il représente. Les termes qui lui sont proches lui sont peu à peu annexés : « conflit », « agressivité », « lutte » « force », « contrainte ». Cette confusion, source d'incompréhension dans nos discussions et nos tentatives de dialogue, ne peut que s'accroître lorsque nous nous risquons à parler de non-violence. Aussi est-il essentiel d'opérer d'emblée une clarification conceptuelle qui nous permette de nous entendre sur la signification des mots que nous employons. Nous pourrions ainsi éclairer la signification du mot « non-violence ».

La violence

La violence est une atteinte à la vie ou à l'intégrité physique, morale ou psychologique d'un individu, dès lors qu'une responsabilité humaine y est engagée. Il faut noter que la sensibilité à la violence, comme son interprétation, varie selon les sociétés, ou selon les périodes dans une même société. Il semble donc pertinent de recourir à la thématique universelle des droits de l'Homme et d'affirmer : est violence toute atteinte aux droits fondamentaux des personnes. C'est le point de vue des victimes de la violence. Mais si l'on cherche à comprendre le point de vue des auteurs d'actes violents, nous pouvons dire que cette violence est parfois un langage, un moyen de communication entre des individus et la société, lorsqu'ils n'ont pas la possibilité de prendre la parole et d'être entendus et reconnus. Dans ce cas, la violence est la marque d'une souffrance, d'une peur, d'une impuissance, d'une déshumanisation.

Lorsqu'on parle de violence, on entend le plus souvent une violence directe commise par un ou des individus à l'encontre de l'intégrité physique d'autres individus : agressions, meurtres, attentats, guerres... Une autre forme de violence est la violence structurelle : elle est engendrée par des structures économiques, sociales ou politiques qui portent atteinte à la liberté, à la dignité et à la vie des personnes. Ces violences s'exercent alors de façon massive et sous des formes apparemment très diverses : atteintes aux droits civils, économiques, politiques, ou même négation de ces droits ; racisme, sexisme, homophobie, etc.

Faire violence, n'est-ce pas tenter de faire taire ? Et priver l'être humain de sa parole, c'est déjà le priver de sa vie. Toute violence est un processus de meurtre, de mise à mort. Le processus n'ira peut-être pas jusqu'à son terme, mais le désir d'éliminer l'adversaire, de l'écartier, de l'exclure, de le réduire au silence, de le supprimer va devenir plus fort que la volonté de parvenir à un accord avec lui. De l'insulte à l'humiliation, de la torture au meurtre, multiples sont les formes de violence et multiples les formes de mort. Porter atteinte à la dignité de l'être humain, c'est déjà porter atteinte à sa vie.

Selon la philosophe Simone Weil, la violence, « c'est ce qui fait de quiconque lui est soumis une chose ». « Quand elle s'exerce jusqu'au bout, elle fait de l'Homme une chose au sens littéral, car elle en fait un cadavre », précise-t-elle. Mais la violence qui tue est une forme sommaire, grossière de la violence. Il est une autre violence, beaucoup plus variée en ses procédés et

surprenante en ses effets, c'est « celle qui ne tue pas ; c'est-à-dire qui ne tue pas encore ». « Elle va tuer sûrement, ou elle va tuer peut-être, ou bien elle est seulement suspendue sur l'être qu'à tout instant elle peut tuer ; de toutes façons, elle change l'Homme en pierre. Du pouvoir de transformer un Homme en chose en le faisant mourir procède un autre pouvoir et bien autrement prodigieux, celui de faire une chose d'un Homme qui reste encore vivant. »¹

La violence, dit-on, c'est l'abus de la force. La violence, en effet, est un abus. Abuser de quelqu'un, c'est le violer. Toute violence qui s'exerce contre la personne est un viol : le viol de son identité, de sa personnalité, de son corps, de son humanité. Toute violence est brutalité, offense, destruction. La violence, c'est ce qui blesse et meurtrit l'humanité de celui qui la subit. Mais l'humain n'expérimente pas seulement la violence qu'il subit, il expérimente qu'il est lui-même capable d'exercer la violence envers autrui. L'être humain, à la réflexion, c'est-à-dire en se retournant sur lui-même, se découvre violent. Et la violence blesse et meurtrit également l'humanité de celui qui l'exerce.

L'attitude de l'être humain à l'égard de la violence est largement déterminée par son attitude à l'égard de la mort. Au plus profond de lui-même, l'être humain connaît la peur : peur de l'autre, peur de l'avenir, peur de l'inconnu qu'il imagine lourd de menaces et de dangers. Mais cette peur s'enracine toujours dans la peur de mourir. Depuis des siècles, nous sommes habitués à penser que la personne courageuse est celle qui surmonte sa peur pour prendre le risque de mourir en recourant à la violence pour défendre une cause juste. Mais en réalité, le pari de celui qui décide d'employer la violence n'est-il pas de tuer avant d'être tué ? La personne qui choisit la violence prend le risque d'être tuée, mais elle ne veut pas le savoir ; plus exactement, elle le sait, mais elle ne veut pas y croire car elle est tout entière préoccupée par la volonté de tuer et elle veut se convaincre qu'elle sortira victorieuse de sa lutte à mort avec son adversaire. Pour qui choisit la violence, le risque d'être tué se trouve occulté par la certitude de vaincre.

L'être humain tue pour échapper à l'angoisse de la mort, mais, en tuant, il se trouve face à l'angoisse du meurtre. C'est pourquoi, en même temps qu'il tue son adversaire, il a besoin de justifier son meurtre pour nier le sentiment de culpabilité qui s'empare de lui. Ce processus de justification a pour conséquence qu'il commet la violence sans la ressentir comme telle. Il peut tuer sans avoir l'impression d'être violent.

1 Simone Weil, *L'Iliade ou le poème de la force*, dans la Source grecque, Gallimard, Paris, 1953, p.12-13.

La violence, en définitive, est une erreur de pensée. Seule une pensée juste peut récuser la violence, la « délégitimer », la priver du droit de cité qui lui a été indûment reconnu par les idéologies dominantes. Par son étymologie (du latin *pensare*), penser veut d'abord dire « peser ». La pensée juste est à la recherche d'un jugement équilibré. Tout déséquilibre dans le jugement est une erreur de pesée, une erreur de pensée. Et le jugement déséquilibré introduit un déséquilibre dans le comportement, dans l'action, déséquilibre qui se manifeste par la violence. Par son essence même, la violence est déséquilibre. La visée de la non-violence est la recherche d'un équilibre au cœur même du conflit.

Le conflit

Notre relation aux autres est constitutive de notre propre personnalité. L'être humain étant essentiellement un être de relation et de création, il n'existe et ne crée qu'en relation avec autrui. Cependant, dans bien des situations, nous vivons d'abord notre rencontre avec les autres comme une adversité, voire un affrontement : l'autre surgit comme une menace pour ma propre existence dans l'espace que je m'étais déjà approprié. Il est alors pensé ou ressenti comme celui dont les désirs viennent s'opposer à mes propres désirs, dont les ambitions viennent se dresser contre mes propres ambitions, dont les projets viennent contrarier mes propres projets, dont la liberté vient menacer ma propre liberté, dont les droits viennent empiéter sur mes propres droits.

Le plus souvent, l'individu, ou la communauté, ne peut fuir une situation de conflit sans renoncer à ses propres droits. Le conflit doit être accepté car c'est à travers lui que chacun pourra se faire reconnaître des autres. La fonction du conflit est de révéler l'injustice, puis d'établir un nouveau pacte entre les adversaires qui satisfasse les droits respectifs de chacun, afin de parvenir à construire des relations d'équité et de justice entre les individus, à l'intérieur d'une même communauté et entre les différentes communautés.

La non-violence ne présuppose pas un monde sans conflits où les relations entre les personnes et les groupes ne reposeraient que sur la confiance. Toute situation politique est potentiellement conflictuelle. La coexistence entre les humains et entre les peuples doit devenir pacifique mais elle restera toujours conflictuelle. La paix n'est pas et ne peut pas être l'absence de conflits, mais la maîtrise, la régulation, voire la résolution des conflits par d'autres

moyens que ceux de la violence destructrice et meurtrière. Le discours pacifiste, qu'il soit juridique ou spiritualiste, s'égare dans l'idéalisme lorsqu'il refuse de prendre en compte la réalité du conflit pour ne mettre en avant que le droit, la confiance, la fraternité, la réconciliation, le pardon et l'amour. On quitte alors l'histoire pour fuir dans l'illusion.

L'agressivité comme combativité

La violence est tellement présente au cœur de l'histoire que nous sommes parfois tentés de penser qu'elle est inscrite au cœur même de l'être humain. La violence serait ainsi « naturelle ». Il serait donc vain de parier sur la non-violence puisque ce serait aller contre la loi même de la nature. En réalité, ce n'est pas la violence qui est inscrite dans la nature humaine, mais l'agressivité. La violence n'est qu'une expression de l'agressivité mais non l'agressivité elle-même, et ce n'est nullement une nécessité naturelle que l'agressivité s'exprime par la violence. Il ne faut pas confondre l'agressivité en tant que potentiel et l'agression qui est une de ses expressions comportementales et qui constitue un passage à l'acte violent.

Le verbe agresser vient du latin *aggredi* dont l'étymologie *ad-grad* signifie marcher vers, s'avancer vers. Ce n'est que dans un sens dérivé qu'agresser signifie marcher contre : cela vient du fait que, dans la guerre, marcher vers l'ennemi, c'est marcher contre lui, c'est-à-dire l'attaquer. Ainsi, faire preuve d'agressivité, c'est accepter le conflit avec l'autre sans se soumettre à son désir.

Trop souvent, dans l'opinion commune, l'agressivité est perçue de manière négative, comme une forme d'agression ou de destruction. C'est pour quoi, par souci de clarté dans la communication, et selon le contexte, nous précisons autant que possible le terme pour lui conférer une signification positive : agressivité maîtrisée, agressivité canalisée, etc. ou bien nous emploierons le terme « combativité » qui semble moins prêter à confusion. L'agressivité, constitutive de la personnalité de chacun, est une réaction d'affirmation de soi, et elle donne la puissance de la combativité qui permet d'affronter l'autre sans se dérober, en marchant vers lui.

Sans agressivité, nous serions constamment en fuite devant les menaces que les autres font peser sur nous. Sans agressivité, nous serions incapables de surmonter la peur qui nous paralyse, nous retient de combattre notre adversaire et de lutter pour faire reconnaître et respecter nos propres droits ou bien

ceux des personnes qui demandent notre aide. Des peurs sont en chacun de nous qu'il ne s'agit pas de refouler en les niant. Il importe, au contraire, d'en prendre conscience, de les assumer, de les apprivoiser et de s'efforcer de les surmonter, tout en sachant que cet effort devra être sans cesse recommencé. La peur n'est pas honteuse, elle est simplement humaine. Elle est même un outil de survie de notre organisme, déclenchant vigilance et protection de soi. Par contre, céder à sa peur, la laisser paralyser notre capacité à raisonner peut devenir un dangereux piège, c'est alors qu'on dira de la peur qu'elle est « mauvaise conseillère » : quand elle incline tantôt à la soumission, tantôt à la fuite irresponsable, tantôt à la violence. Maîtriser sa peur suffisamment tôt dans le processus émotionnel permet de l'utiliser pour se défendre et de s'affirmer par d'autres moyens que ceux de la violence destructrice.

En réalité, devant une injustice, la passivité est une attitude plus répandue que la violence. La capacité de résignation des humains est souvent plus grande que leur capacité de violence. Ainsi, l'une des premières tâches de l'action non-violente est-elle de « mobiliser », c'est-à-dire de mettre en mouvement ceux-là mêmes qui subissent l'injustice, de réveiller leur agressivité pour les préparer à la lutte, de révéler le conflit. Lorsque l'esclave est soumis à son maître, le conflit est latent, parfois même inexistant : « l'ordre » est alors établi et la « paix sociale » règne sans que rien ni personne ne vienne les remettre en cause. Le conflit ne survient qu'à partir du moment où l'esclave fait montre de suffisamment d'agressivité pour « s'avancer vers » (*ad-grad*) son maître, pour oser lui faire face et revendiquer sa liberté. La non-violence suppose donc avant tout qu'on soit capable de combativité. En ce sens, la non-violence est plus opposée à la passivité et à la résignation qu'à la violence. Mais l'action non-violente collective doit permettre de canaliser l'agressivité naturelle des individus vers une combativité qui utilise non pas les moyens de la violence destructrice qui risquent d'entraîner d'autres violences et d'autres injustices, mais des moyens justes et pacifiques qui contribuent à l'édification d'une société plus juste et plus pacifique. La violence n'est en réalité qu'une perversion de l'agressivité.

La lutte

Dans bien des contextes de précarité ou de conflit, l'existence humaine prend l'aspect d'une lutte pour la vie : pour défendre nos propres droits ou pour défendre les droits de ceux dont nous voulons être solidaires, nous de-

vons entrer en lutte contre ceux qui les menacent. L'action non-violente entend d'abord épuiser les possibilités du dialogue avec l'adversaire en faisant appel à sa raison et à sa conscience pour tenter de le convaincre. S'il accepte la discussion, il est alors possible d'entreprendre avec lui une négociation pour tenter de parvenir à un accord qui rende justice à chacun. Malheureusement, les appels à la raison ne sont pas toujours couronnés de succès. Ce qui caractérise généralement une situation d'injustice, c'est précisément l'impossibilité du dialogue entre les adversaires. Et lorsque le dialogue est impossible, la lutte est nécessaire. Elle a pour fonction de créer les conditions du dialogue en établissant un nouveau rapport de force qui oblige l'autre à me reconnaître comme interlocuteur. Dès lors, il devient possible d'ouvrir une négociation pour rechercher les termes d'un accord qui mette fin au conflit.

La force

Toute lutte est une épreuve de force. Dans un contexte économique, social et politique déterminé, toute relation conflictuelle s'inscrit dans un rapport de forces. Cette force dont dispose chaque protagoniste est constituée de facteurs divers et complexes. Le rapport de deux forces peut être équilibré et la négociation permet alors de construire de façon coopérative et créative des compromis acceptables. Mais quand il y a déséquilibre, une action, voire une pression, est nécessaire pour amener chacun à considérer l'autre comme un interlocuteur valable. La recherche de la justice vise à créer un nouvel équilibre entre des forces antagonistes, en sorte que les droits de chacun soient respectés. La lutte non-violente a pour fonction d'équilibrer le rapport de forces.

Il est idéaliste de conférer au droit une force spécifique qui agirait dans l'histoire et serait le véritable fondement du progrès. Tout montre au contraire qu'une telle force n'existe pas. Seule, en réalité, la force organisée dans l'action et appuyée sur le nombre peut être efficace pour combattre l'injustice et rétablir le droit. Mais la force n'est pas la violence et, précisément, il n'est possible de discréditer la violence que si on a d'abord réhabilité la force en lui donnant toute sa place et en lui reconnaissant toute sa légitimité. Nous refusons de justifier la violence comme étant le fondement de l'action politique mais nous reconnaissons la force comme étant inhérente à l'action politique. La force n'existant que par l'action, il n'est possible de dénoncer et de combattre la violence qu'en proposant une autre méthode d'action qui ne doive rien à la

violence meurtrière, mais qui soit capable d'établir des rapports de forces qui garantissent le droit.

La contrainte

La dénonciation de l'oppression et de l'injustice, la rupture avec le mensonge et le silence qui couvrent une situation inacceptable sont un premier pas nécessaire. Mais la seule proclamation de la vérité est généralement insuffisante pour obliger l'opprimeur à reconnaître les droits de l'opprimé. Il faut donc, pour obtenir raison de l'adversaire, exercer à son encontre une réelle force de contrainte qui l'oblige à rendre justice. Si la visée de l'action non-violente est d'obtenir de l'adversaire qu'il devienne raisonnable, son objectif à court terme est de le contraindre, sans attendre qu'il se laisse convaincre. Il s'agit alors de l'obliger à rendre justice parce que s'il faisait autrement, il en résulterait pour lui plus d'inconvénients que d'avantages. Il accepte parce qu'il est de son intérêt de le faire.

La lutte non-violente ne se réduit pas à un simple débat d'idées, elle est un combat dans lequel s'opposent plusieurs forces. Dans les conflits économiques, sociaux et politiques, les adversaires ne sont pas seulement des personnes, ni même des groupes de personnes : ce sont d'abord des groupes d'intérêts. Et il n'est généralement pas possible que s'établisse entre eux un dialogue rationnel où la vérité pourrait triompher de l'erreur par l'exposé d'une démonstration qu'aucune objection ne pourrait contredire. Les rapports entre ces groupes sont des rapports de pouvoir et, face à des enjeux de pouvoir qui mettent en cause des intérêts antagonistes, les êtres humains, en règle générale, ne sont pas raisonnables. Lorsqu'il s'agit de lutter contre les injustices structurelles du désordre établi, c'est la contrainte exercée par l'action collective qui est déterminante dans le succès d'une résistance non-violente. C'est pourquoi ceux qui subissent l'injustice doivent se rassembler pour agir afin d'obtenir justice.

L'exigence de non-violence

Lorsque nous prenons conscience de la violence comme d'une perversion radicale de notre relation à l'humanité - à notre propre humanité et à l'humanité des autres - nous découvrons que nous devons lui opposer un NON

catégorique. C'est ce refus de reconnaître la légitimité de la violence qui fonde le concept de non-violence. Nous affirmons que l'exigence de non-violence fonde et structure notre humanité. Opter pour la non-violence, c'est permettre aux hommes et aux femmes de devenir maîtres de leur propre destin et de refuser l'allégeance que la violence exige d'eux. Et il ne suffit pas de refuser de légitimer la violence ; il faut encore la délégitimer.

C'est seulement après avoir expérimenté la violence que l'être humain découvre la requête de non-violence qu'il porte en lui comme un impératif catégorique. Dès lors, il ne peut donner un sens à sa vie qu'en refusant de céder à la sollicitation de la violence. C'est pourquoi le concept de non-violence se présente comme une négation. Il exprime une condition *sine qua non*, sans laquelle il est strictement impossible de définir une attitude qui soit véritablement respectueuse de chaque personne humaine. La non-violence est l'actualisation dans l'histoire et la réalisation dans le monde de l'exigence la plus profonde de la conscience humaine. Exigence exprimée à la forme négative par le commandement : « Tu ne tueras pas » qui s'oppose à tous les commandements des autorités qui ordonnent aux humains : « Tu tueras ». Dire non à la violence, ce n'est pas seulement refuser de l'utiliser, c'est également lutter contre les situations et les actions de violence qui mutilent l'humanité. L'exigence de non-violence implique donc aussi de mettre en œuvre un ensemble de moyens qui permettent de lutter contre l'injustice et la violence (sous les diverses formes que nous avons évoquées) sans porter atteinte ni à la vie, ni à la dignité des personnes.

Selon les idéologies qui dominent actuellement nos sociétés, il est nécessaire de s'opposer à la violence première de l'oppression ou de l'agression par une contre-violence qui puisse la contenir et finalement la vaincre. Les mêmes idéologies légitiment et justifient cette violence seconde au motif qu'elle a pour finalité d'établir la justice ou de défendre la liberté. L'argument sans cesse avancé pour justifier la contre-violence, c'est qu'elle est nécessaire pour lutter contre la violence. Cet argument implique un corollaire : renoncer à la contre-violence ce serait laisser libre cours à la violence. Mais, quelles que soient les raisons avancées, cet argument reste frappé, en théorie comme en pratique, d'une contradiction irréductible : lutter contre la violence par la violence ne peut pas permettre d'éliminer la violence. La philosophie de la non-violence et la méthode politique qu'elle inspire portent au contraire toute leur attention sur cette contradiction pour tenter de la surmonter, pour rompre délibérément avec le mimétisme par lequel chacun des deux rivaux imite la violence de

l'autre. Cela n'est possible qu'en recentrant constamment le conflit sur l'objet qui en est la cause, et en introduisant des éléments tiers pour empêcher ce face-à-face de dégénérer en un déchaînement de violence.

Une première question se pose ici, décisive : le fait d'employer la violence dans l'intention de servir une cause juste change-t-il ou non la nature de la violence ? En d'autres termes, est-il possible de qualifier différemment la violence selon la fin au service de laquelle on prétend l'utiliser ? La philosophie de la non-violence récuse radicalement cette possibilité. La violence reste la violence, c'est-à-dire qu'elle reste injuste et, donc, injustifiable parce qu'inhumaine, quelle que soit la fin qu'on prétend servir en l'utilisant. La violence, même mise au service d'une cause juste, comporte encore une part irréductible d'injustice. Il existe une spirale de la violence que les protagonistes alimentent avec les « meilleures » raisons du monde : les cycles oppression/révolution armée, révolution armée/dictature, représailles/contre-représailles, sont autant de manifestations historiques de l'inefficacité de la violence.

Mais les idéologies dominantes ne se contentent pas de légitimer la violence. Certaines vont plus loin encore. Elles honorent et glorifient la violence dès lors qu'elle se donne pour fin de défendre une cause juste. La violence devient alors la vertu associée à la force, au courage, à l'honneur, de celui ou celle qui prend le risque de mourir pour son idéal. La violence devient héroïque et la société rend un culte aux héros violents. Selon cette logique, la violence peut prendre un caractère sacré, la non-violence devenir sacrilège et celui qui s'en réclame mériter l'anathème. Si la violence est la vertu de « l'homme fort » qui se bat contre les méchants, la non-violence ne peut être que la faiblesse du lâche qui pactise avec les méchants. La non-violence apparaît ainsi comme la négation et le reniement des vertus auxquelles la violence se trouve associée. En enfermant le débat dans le dilemme « violence-lâcheté », l'idéologie dominante nous met en demeure, sous peine de faire preuve de lâcheté, de choisir la violence. Certes, on peut refuser la violence par lâcheté, c'est-à-dire par peur de prendre les risques qu'elle implique. Mais, en réalité, face à la violence injuste, nous ne sommes pas placés devant deux mais trois possibilités : la lâcheté, la violence et la non-violence.

Pendant, les faits nous obligent à nous poser cette question : faut-il utiliser la violence pour faire face à des violences extrêmes (massacres, génocides...) ou bien quand la non-violence ne peut apporter de solution immédiate à une situation inextricable ? La citation célèbre de Gandhi peut apporter des éléments de réponse : « Je crois en vérité que s'il fallait absolument faire un

choix entre la lâcheté et la violence, je conseillerais la violence. Par exemple, lorsque mon fils aîné m'a demandé ce qu'il aurait dû faire s'il avait été avec moi en 1908, quand je fus victime d'un attentat, si son devoir eût été de fuir et de me laisser tuer ou d'employer la force pour me défendre, je lui ai répondu que son devoir aurait été de me défendre, même s'il avait fallu employer la violence. C'est pourquoi je suis d'avis que ceux qui croient à la violence apprennent le maniement des armes. Je préférerais assurément que l'Inde eût recours aux armes pour défendre son honneur plutôt que de la voir devenir ou rester lâchement l'impuissant témoin de son déshonneur. Mais je crois que la non-violence est infiniment supérieure à la violence »².

Il se peut donc que, dans telle ou telle circonstance, nous soyons amenés, peut-être malgré nous, à faire usage de la violence. En aucun cas cela ne signifie que la violence reprend ses droits et ses pouvoirs. Cet usage exceptionnel de la violence devrait nécessairement être accompagné de la réaffirmation du caractère injustifiable de la violence. La non-violence doit être la règle générale et le recours à la violence doit être réellement l'exception. Remarquons que beaucoup d'acteurs non-violents sont morts pour avoir été fidèles à la non-violence : Gandhi, Martin Luther King, Oscar Romero, Mahmoud Mohammed Taha, etc.

Quand l'être humain ne sait faire autrement que de recourir à la violence qui menace de le détruire ou de détruire son prochain, il lui faut se ressouvenir que seule la non-violence donne à son existence son véritable sens. C'est seulement à cette condition qu'il saura n'accorder à la violence que ce qui est strictement imposé par la nécessité. Faute de quoi, c'est la violence qui s'emparera de son destin. Ce n'est qu'à partir de la reconnaissance de l'exigence de non-violence qu'il est possible de réduire la violence à la stricte nécessité³. Si

2 Gandhi, *La jeune Inde*, Stock, Paris, 1948, p. 106

3 Il est fort probable que face à l'événement, les uns et les autres, nous n'ayons pas la même appréciation des critères de la nécessité de recourir à la violence, aussi bien lorsqu'il s'agit d'une réponse individuelle à une agression violente de la vie quotidienne ou d'une réponse collective – et donc politique – à un fait de guerre ou à une situation d'oppression.

Dans le premier cas, cette appréciation est très personnelle et largement déterminée par l'histoire des individus. Elle ne sera pas d'abord fondée sur des critères rationnels, mais sur la capacité de chacun à maîtriser ses émotions et ses peurs.

Dans le second cas, l'appréciation de ces critères sera d'abord fondée sur une analyse politique de la situation et la mesure de ses enjeux, ainsi que sur la possibilité effective de mettre en œuvre collectivement les moyens de l'action non-violente.

Dans l'un et l'autre cas, chaque individu, en définitive, déterminera son attitude et son engagement personnel en fonction d'un choix existentiel par lequel la conscience de chacun voudra donner une finalité et un sens à sa vie.

l'être humain ne se situe pas résolument dans la dynamique de la non-violence, il retombera inéluctablement dans la logique de la violence.

LA NON-VIOLENCE AU SERVICE DE LA DÉMOCRATIE

La politique a comme fonctions, d'une part de promouvoir la justice et la paix entre les individus et les groupes qui composent les sociétés humaines et d'autre part d'organiser la participation des citoyens à la vie de la Cité. Toute cohabitation étant le plus souvent conflictuelle, l'une des tâches majeures de la politique est la gestion des inévitables divergences qui surgissent entre les membres d'une même société et entre les différentes sociétés tout en maintenant la cohésion de la Cité. Ces divergences peuvent générer des conflits qu'il importe de résoudre par des moyens non-violents. Dès lors, dans sa finalité comme dans ses modalités, l'action politique se trouve organiquement accordée à la non-violence. Cette résolution non-violente des conflits doit viser la reconnaissance des droits respectifs de tous les citoyens et de tous les peuples.

L'exigence éthique de non-violence

Laisser entendre que, dans l'action politique, nous n'aurions le choix qu'entre des moyens moraux (démocratie, non-violence, ...) mais généralement inefficaces, et des moyens efficaces (contrôle, répression, armement, ...) mais généralement immoraux, c'est soumettre l'histoire à la fatalité de la violence. La non-violence permet justement de penser les moyens du politique en des termes qui concilient éthique et efficacité. Elle permet aux sociétés de trouver des alternatives viables aux moyens de la violence, que celle-ci soit instituée ou contestataire. L'exigence éthique de non-violence n'affirme pas la possibilité immédiate de la non-violence en toutes circonstances, mais la nécessité de rechercher à chaque fois les moyens pratiques de l'action non-violente les plus appropriés.

L'immoralité foncière des idéologies de la violence qui dominent nos sociétés, c'est précisément qu'en légitimant les moyens violents, elles entra-

vent toute recherche des moyens non-violents. Si nous mesurons, d'une part, les investissements consentis par nos sociétés pour préparer la mise en œuvre des moyens de la violence et, d'autre part, les investissements qui ne sont pas consentis pour préparer la mise en œuvre des moyens de la non-violence, alors nous pouvons mesurer l'immoralité dans laquelle nous nous trouvons enfermés. Il importe donc collectivement de faire les choix qui offrent à la non-violence d'une part, et à la politique d'autre part, les moyens de leur réalisation.

La violence: un échec de l'action politique

L'usage de la violence se trouve en contradiction manifeste avec l'exigence fondamentale de la politique qui est justement de construire une société libérée de l'emprise de la violence. Cependant les idéologies dominantes ont constamment affirmé le contraire : le recours aux moyens de la violence serait inéluctable en politique et ce recours serait légitime parce que lui seul permettrait l'efficacité dans l'action. Pourtant, face à tout ce que la violence commet d'irréparable lorsqu'elle devient le moyen spécifique de la politique, il n'est pas nécessaire de faire le détour des réflexions morales pour la récuser.

En institutionnalisant la violence comme moyen légitime de gérer les inévitables conflits humains (sociaux, ethniques, territoriaux, économiques), l'État lui donne droit de cité, et c'est l'ensemble des rapports sociaux qui se trouvent soumis à la logique de la violence. En démocratie, le but premier de la politique est de mettre la violence hors la loi : ainsi l'État va-t-il à l'encontre de ce but en mettant la violence dans sa loi. Nos limites provisoires individuelles et collectives nous amènent parfois à recourir exceptionnellement aux moyens de la violence pour établir ou rétablir le respect des règles de la vie commune. Mais nécessité ne vaut pas légitimité ; la nécessité ne fonde pas le droit. C'est précisément lorsque l'idéologie, au nom de la nécessité de l'ordre, innocente l'État de ses actes de violence que peut naître la tyrannie. C'est l'idéologie de la violence légitime qui nourrit les totalitarismes. Pour combattre ceux-ci, il faut commencer par récuser celle-là. Les doctrines de l'État engendrent par elles-mêmes un processus de légitimation idéologique de la violence qui constitue une menace pour la démocratie ; c'est pourquoi la philosophie politique de la non-violence les récuse.

Tout acte de violence, s'il est le fait de l'État, doit être reconnu comme un échec de la politique, plus encore que s'il est le fait d'individus. Le fait même de n'avoir pas su résoudre un conflit autrement que par la violence révèle un dysfonctionnement de la société ; il ne doit pas être banalisé comme faisant partie de son fonctionnement normal. La nécessité de recourir à la violence doit être identifiée comme un symptôme qui révèle une maladie du corps social et, en aucun cas, comme le remède à cette maladie. L'exigence politique est alors de trouver les moyens non-violents qui permettent de porter remède au mal qui ronge la société. Ainsi, dans une société démocratique, la violence n'est pas le moyen de rétablir l'ordre ; par elle-même elle est un désordre. La démocratie n'a d'existence que lorsque les structures et les institutions politiques, administratives et économiques permettent aux différents acteurs sociaux de mettre en œuvre des moyens de résolution non-violente des conflits.

La démocratie est moins à défendre qu'à construire : en tant que cadre formel (suffrage universel, libertés politiques fondamentales, ...), elle ne protège pas à elle seule de l'injustice, de la violence et de la domination à l'intérieur d'une société ni envers d'autres sociétés. L'existence de politiques ouvertement impérialistes menées par des régimes jouissant d'un cadre politique démocratique, celle des mafias venant perturber le fonctionnement des sociétés, ainsi que des phénomènes de rejet de groupes sociaux ou ethniques entiers avec les violences qui les accompagnent, le donnent à voir. Une démocratie peut connaître à la fois des reculs et des avancées. C'est pourquoi la réflexion sur la non-violence portera aussi bien sur les cadres qui régissent une démocratie que sur l'esprit qui l'anime.

Vers une organisation non-violente de la société

Par son dynamisme propre, la non-violence est porteuse d'un projet politique qui vise à établir une véritable démocratie, à la fois économique et politique. Un tel projet doit tendre à inscrire dans la réalité sociale l'égalité des chances pour tous et laisser espérer la diminution progressive des rapports de violence et de domination dans l'organisation sociale. Il rejoint ainsi les intuitions portées, dans les années soixante-dix, par le courant socialiste autogestionnaire dont la visée est de permettre à chaque femme et à chaque homme d'acquérir le pouvoir d'être maître de son propre destin dans la co-

responsabilité de la « chose publique » avec les autres membres de la société. Aujourd'hui l'autogestion désigne les modes d'organisation horizontaux dans la sphère de l'économie, développés notamment par des entreprises coopératives. La participation des citoyens au pouvoir de décision à tous les niveaux de l'organisation sociale et politique renvoie à la notion plus récente de démocratie participative. Cette dernière consiste dans l'exercice du pouvoir par les citoyens : elle est l'expression effective de la démocratie.

Mais aucune réflexion sur la non-violence ne peut rendre possible l'affirmation d'un modèle politique général et unique : aucun n'est bon pour tous lieux et en tous temps. Ces réflexions n'ont donc pas d'autre ambition que de chercher des pistes d'organisation démocratique satisfaisantes dans le contexte particulier dans lequel nous sommes situé-e-s.

Articuler les échelles et les niveaux de décision

Dès le moment où une société est organisée en différentes échelles de territoires (commune, département, région, État, ...), le besoin se fait connaître de créer des instances de solidarité, d'échange et de contrôle entre les différentes collectivités territoriales afin de garantir l'égalité des chances de tous les citoyens et la juste répartition des richesses collectives.

Le niveau local, base d'une démocratie participative

C'est à un niveau local (quartier, commune, communauté de communes, canton) que peuvent se développer des pratiques de démocratie permettant une importante participation des citoyens à la prise de décision sur les questions qui les concernent le plus directement. À travers les expériences de démocratie participative, ceux-ci peuvent avoir prise sur les conditions de leur existence concrète. C'est bien souvent du manque d'un tel pouvoir sur sa vie que naît une frustration à l'origine de nombreuses violences.

Les personnes engagées dans ces processus démocratiques regrettent souvent le désintérêt effectif de nombreux citoyens dans les expériences participatives. La démocratie participative ne se décrète pas : elle ne se construit que dans un mouvement dialectique entre une initiative qui part de la base et un soutien institutionnel qui vient appuyer celle-ci.

Face à ces limites, il importe de travailler sur l'amélioration des pratiques existantes de démocratie participative. La culture et l'éducation, le partage des savoirs et de l'information permettent à chacun d'acquérir les moyens de participer activement à la vie citoyenne. Une co-élaboration de certaines règles dès l'école permet en particulier un tel apprentissage. C'est à travers ces expériences que se construisent la citoyenneté et la responsabilité de chacun. Le financement de la formation en ce domaine semble nécessaire, que ce soit à travers les organismes d'éducation populaire ou d'autres modes de formation continue des citoyens.

On ne saurait prétendre pour autant à une démocratie directe où toute délégation de pouvoir aurait disparu. Il s'agit de construire un projet de société inspiré par un esprit de responsabilité et d'autonomie, tout en s'inscrivant dans le plus profond réalisme social et humain. Le projet d'organisation politique et sociale inspiré par la non-violence se place dans l'intervalle ouvert entre une démocratie indigente de pure délégation, et l'utopie irréalisable - peut-être non-souhaitable - d'une démocratie entièrement directe. Entre ces deux pôles, un large espace est ouvert à la libre expression du pouvoir et de la responsabilité de chaque citoyen, dans la juste conjugaison entre délégation et usage direct du pouvoir de décision. Une vraie démocratie laisse ouverte pour chacun la possibilité de s'engager plus ou moins fortement dans la vie de la cité. Elle est pluraliste dans ses modes d'organisation. Au niveau politique, chaque quartier, commune, département ou région développe ses propres formes d'organisation interne, laissant ouvert le degré d'engagement de chacun-e dans les structures décisionnelles. Au niveau économique, des structures de cogestion et d'autogestion peuvent cohabiter selon le désir d'investissement manifesté en chaque circonstance. Au final le véritable principe d'équité démocratique pourrait reposer dans cette formule : dans la participation effective à l'exercice du pouvoir, « à chacun selon ses besoins ». Encore faut-il pour cela qu'une égalité des chances suffisante permette à chacun de comprendre le fonctionnement et l'intérêt de la vie politique et d'agir dans celle-ci. Pour ce faire il importe que soient ménagées les possibilités concrètes pour chaque citoyen de dégager sans contrainte ni sanction le temps de s'investir dans la gestion de la Cité ou de ses outils de production.

Par ailleurs, une véritable démocratie participative doit se démarquer de son dévoiement fréquent qu'est la démocratie de consultation. Des choix politiques, sociaux ou technologiques majeurs font parfois l'objet de consul-

tations purement formelles des citoyens, concernant des décisions déjà entérinées, selon des intérêts tout autres que ceux du bien commun. Il s'agit alors d'une participation de devanture qui ne sert qu'à légitimer démocratiquement certains choix. Dans une véritable démocratie participative, c'est à la racine de l'orientation du projet social, politique et économique que doit se réaliser à chaque fois la participation du citoyen, valant comme pouvoir de décision. Une démocratie participative doit se doter en conséquence des moyens d'une expertise citoyenne concernant ces choix politiques, sociaux et technologiques majeurs. Elle n'est pas une fin en soi, mais un chemin sans cesse à construire vers toujours plus de responsabilité partagée.

Si c'est au niveau local que s'élabore, dans les faits, une citoyenneté active, c'est bien à tous les niveaux de l'organisation politique que celle-ci est amenée à se déployer avec la participation active du plus grand nombre possible. On peut même considérer que la démocratie participative devrait être étendue à d'autres domaines aujourd'hui encore trop autonomes : les domaines économique et technologique en particulier. Les orientations collectives concernant les énergies, la recherche, l'utilisation d'OGM (Organismes Génétiquement Modifiés), les ventes d'armes, etc., ne devraient pas être moins soumises au choix politique et au contrôle des citoyens que les choix locaux d'aménagement du territoire par exemple.

D'une critique de l'État aux défis d'une décentralisation équitale

Un pouvoir politique qui s'inspire de la philosophie de la non-violence, plutôt que de revendiquer le monopole de la violence légitime pour faire régner l'ordre et conforter son pouvoir - au risque de nier les conflits - s'efforcerait d'assumer ces derniers par les méthodes de la non-violence. Il tendrait à devenir un pouvoir politique de régulation, de coordination, de médiation, d'arbitrage et, le cas échéant, de contrainte, à la recherche systématique de moyens non-violents pour remplir ces missions.

Cet effort de rupture avec la violence qui caractérise les doctrines classiques de l'État, doit s'enraciner dans une volonté politique et s'incarner dans des solutions techniques. Celles-ci ne peuvent être trouvées dans un quelconque manuel théorique ; elles doivent être mises en œuvre progressivement à travers de multiples expérimentations sociales qui ne doivent pas être condui-

tes en marge de la société, mais constituer un investissement institutionnel prioritaire. Soulignons que nous n'acceptons pas la revendication de « moins d'État » formulée par les tenants du libéralisme économique qui conduit à reconnaître la seule loi du marché comme règle sociale. Et cela d'autant moins que ces mêmes libéraux revendiquent « plus d'État policier ».

Il en va différemment de la décentralisation, qui ne tend pas à affaiblir le politique mais au contraire à le renforcer en rapprochant les lieux de pouvoir des habitants. À travers elle, l'organisation de l'espace politique s'articule en différents échelons qui ont pour effet une redistribution du pouvoir. Cette articulation entre niveaux pose des défis nouveaux pour une organisation de la société inspirée de la non-violence. Si la décentralisation est née d'une juste critique du centralisme étatique, elle ne va pas elle-même sans poser de problèmes. On constate ainsi avec son avènement un développement des injustices territoriales. De plus la décentralisation telle qu'elle s'est développée rajoute des échelons et complexifie l'appréhension du politique par le citoyen, d'où la nécessité de bien articuler les différents échelons de décision et de clarifier les compétences de chacun d'entre eux. Avec la décentralisation actuelle, il y a le risque que l'État ne joue plus son rôle de régulateur des inégalités. Dès lors nous sommes au défi de repenser l'équité et la répartition des richesses au sein de la société.

Les niveaux national, international et européen

Les échelons de décision locaux et régionaux s'articulent à des niveaux plus larges : national, européen et international. Les États organisent l'articulation des régions et des territoires entre eux selon des modalités variées allant du fédéralisme au centralisme. La nature de cette articulation reste un chantier prioritaire pour la réflexion sur l'organisation non-violente de la société.

Le statut, le rôle et les prérogatives de l'État classique sont à redéfinir dans la perspective actuelle de régionalisation et d'eupéanisation de nos structures politiques. À quels niveaux doit être légitimement pensée l'organisation de la justice sociale, de l'administration, des services publics, de la santé, de l'éducation, de la recherche, etc.? Et qu'en est-il en particulier des questions de défense et de police par lesquelles les États exercent habituellement le monopole légitime de la violence qui leur était dévolu ?

Une philosophie politique inspirée par les propositions de la non-violence pensera dans le même temps l'autonomie des sociétés, la souveraineté des peuples et leur interdépendance vis à vis des autres sociétés et des autres peuples de la terre. Comment organiser cette interdépendance de manière à prendre en compte les besoins et les intérêts légitimes de tous, tout en se donnant les moyens - autant que possible non-violents - de résoudre les inévitables conflits ? C'est là le rôle des instances supranationales de régulation et en premier lieu de l'Organisation des Nations-Unies, adossée à la Déclaration universelle des Droits de l'Homme de 1948, dont il est nécessaire de renforcer tout à la fois la légitimité, le fonctionnement démocratique et le pouvoir de contrainte effectif.

Entre ce niveau de régulation supranational d'une part, et les institutions politiques étatiques, régionales et locales d'autre part, on assiste depuis plusieurs décennies à l'émergence et au renforcement d'un échelon institutionnel et politique nouveau : l'échelon continental. Il est nécessaire dans cette perspective de mener une réflexion spécifique concernant celui qui nous concerne le plus directement, l'Europe.

La construction d'une Europe facteur de paix et de justice sociale mondiale n'est nullement une évidence. Celle-ci peut très bien devenir une nouvelle entité prédatrice de plus grande ampleur que les États qui la composent, dans le concert des nations puissantes, et face aux autres « géants » que constituent les États-Unis d'Amérique du Nord et la Chine en particulier. Le risque est grand que l'Europe se construise comme une forteresse face à une misère économique, climatique, politique extérieure, misère qu'elle contribue d'ailleurs largement à engendrer. Le risque est grand que s'installe en son sein un libéralisme débridé dans un système mondial basé sur des injustices écrasant les plus faibles et les plus pauvres. C'est pourquoi il importe de veiller au partage des richesses à l'intérieur et à l'extérieur de l'Europe, ainsi qu'au fonctionnement démocratique de ses institutions et à la solidarité effective entre les peuples qui la composent. La construction de l'Europe est d'abord vécue comme une chance, dans la mesure où nous parvenons à en faire une Europe démocratique, sociale, fondée sur le respect des droits civiques et politiques, sociaux et économiques. Une Europe dotée d'une politique énergétique sobre, libérée du nucléaire et basée sur les énergies renouvelables, respectueuse de l'environnement et de la santé et pour cela au service de l'intérêt général plutôt que des lobbies économiques et industriels. Enfin nous œuvrons pour la construction

d'une Europe responsable de sa politique étrangère et de sa sécurité. Pour parvenir à garantir notre sécurité, il existe d'autres voies que de faire de l'Europe une puissance de domination militaire. L'Europe doit parvenir à créer un modèle alternatif en matière de sécurité collective, en collaboration étroite avec des instances telles que l'ONU dont les forces d'intervention doivent être renforcées. En particulier, il faut avoir comme objectif la mise en place d'une force européenne d'Intervention Civile de Paix (ICP cf. chapitre 7) ; l'organisation d'un Service Civil de Paix européen pourrait y contribuer. De même l'Europe devrait-elle s'engager fortement dans la voie de la non-prolifération nucléaire, en conformité avec l'esprit du Traité de Non-Prolifération, et de la mise en œuvre d'un processus de transition dans le rééquilibrage des défenses militaire et civile. (cf. chapitre 6). Le développement d'une politique de coopération internationale plus juste dans le respect des droits des peuples, de l'autonomie économique et politique et de l'égalité des termes de l'échange compléterait le modèle alternatif européen. Nous sommes donc appelés à poursuivre la construction européenne dans la durée, dans une nécessaire mise en réseau avec les autres organisations européennes qui travaillent avec l'éthique et les moyens de la non-violence.

Reconnaître et maîtriser les pouvoirs formels et informels

Une société vit et évolue à travers le jeu des différentes forces qui la composent et la traversent. Ces forces, plus ou moins organisées et institutionnalisées, constituent les différents pouvoirs qui structurent cette société. C'est l'équilibre choisi et construit entre ces différents pouvoirs qui permet à une société d'éviter autant que possible la prédominance de l'un d'entre eux et concourt donc à la réalisation d'un équilibre favorable au respect des droits de tous et à une vie démocratique. Les différents pouvoirs à l'œuvre dans nos sociétés doivent donc commencer par être pleinement reconnus et assumés comme tels pour pouvoir s'entre-limiter efficacement et être maîtrisés au bénéfice de tous.

Le pouvoir législatif

La loi républicaine est la « règle du jeu social » qui définit les cadres, les libertés et les contraintes au sein desquels les membres d'une collectivité donnée choisissent de vivre. La vie sociale étant faite de conflits, la résolution durable de ceux-ci se conclut par un accord entre les parties opposées. L'accord prend forme de loi lorsqu'il s'agit de définir les rapports à l'intérieur d'une communauté humaine. En ce sens, la loi constitue une réalité inévitable de toute collectivité. Pour autant, aucune loi n'a vocation à être définitive. Les évolutions technologiques, économiques, culturelles, éthiques conduisent à une mise à jour permanente des lois. Une loi est un compromis qui dure aussi longtemps que se maintient le rapport des forces qui l'a produite, ces forces étant liées à des intérêts matériels ou animées par des convictions éthiques. C'est aussi parce que le rapport des forces en présence peut avoir conduit au vote d'une loi illégitime que l'objection de conscience et la désobéissance civile doivent être reconnues comme des moyens non-violents de contestation d'une telle loi.

C'est le parlement qui dans notre système politique est chargé de représenter la volonté des citoyens et de la traduire par des lois. Il se doit d'être à l'écoute des aspirations de la société dans un esprit de recherche de l'intérêt collectif et du bien commun. Il doit en même temps être protégé des pressions exercées sur lui par les divers lobbies économiques, culturels, sociaux qui veulent faire prévaloir les intérêts privés sur l'intérêt général. Ces lobbies menacent actuellement le bon fonctionnement de la démocratie dans sa vocation à rechercher l'intérêt collectif, le respect des libertés de chacun et la justice sociale.

Mais au-delà de ce travail législatif parlementaire, le pouvoir de décision concernant les règles de la vie commune commence par le pouvoir d'expression de chacun-e. À un niveau local en particulier, il apparaît nécessaire de créer des lieux d'expression, de parole et d'élaboration des règles et des lois, permettant à chaque citoyen de se réapproprier son pouvoir sur les conditions de son existence et de trouver des alternatives à la violence sociale pour se faire entendre et respecter. Un travail d'innovation démocratique en ce sens est encore largement à réaliser, notamment dans les territoires urbains les plus démunis, ou auprès de catégories de citoyens marginalisées de fait (gens du voyage, personnes sans domicile fixe, étrangers).

Le pouvoir exécutif

La délégation de pouvoir prend trop souvent la forme d'une aliénation incontrôlable des droits et des pouvoirs du citoyen pour un temps donné. Elle n'est pas accompagnée d'outils et de moyens de contrôle satisfaisants pour limiter l'exercice de ce pouvoir et veiller à sa juste utilisation. Dès lors le pouvoir exécutif est sujet à des dérives non maîtrisables qui manifestent les limites de la démocratie par délégation. C'est pourquoi un système de mandats clairs, précis et limités permettrait d'amoinrir les risques d'abus de pouvoir propres à toute délégation. Instaurer des règles afin que ces mandats ne soient pas cumulables et soient limités dans leur renouvellement, contribue à minimiser les risques de confiscation de la démocratie par quelques « professionnels » de la politique. La question se pose également de savoir si et dans quelles conditions ce mandat doit être révocable.

Le pouvoir judiciaire

La famille, le travail, les loisirs, les différentes facettes de la vie en société, sont autant de lieux où peuvent se cristalliser des conflits de nature et d'intensité diverses. Le pouvoir judiciaire incarne la réponse qu'offre notre société à la nécessité de rechercher des moyens de régulation et de résolution de ces inévitables conflits. Il constitue l'intervention de la collectivité afin de sanctionner les actes de transgression de la loi et de limiter la violence. La résolution de ces conflits doit être envisagée par divers moyens qui soient conformes à l'exigence de développer une société non-violente.

La médiation convient particulièrement dans les nombreuses situations de conflit où se crée une séparation, voire une rupture entre des parties antagonistes pourtant appelées à se côtoyer. Chacun, incapable d'écouter l'autre, a tendance à s'exprimer dans un monologue obstiné. L'agressivité monte et se transforme parfois en haine et en violence.

L'intervention d'une tierce personne peut débloquer cette situation : la médiation propose un moment, un lieu où il est possible d'exprimer et reconnaître les différences. C'est une rencontre au cours de laquelle chacun découvre que les conflits ne sont pas nécessairement destructeurs, mais peuvent être l'occasion d'une vision nouvelle de la relation, d'un apaisement. Les média-

teurs ne sont ni des juges ni des arbitres. Ils n'accusent pas, ne condamnent pas, ne tranchent pas. Ils aident les parties en conflit à exprimer leurs expériences, leurs sentiments, et leurs points de vue sur la situation conflictuelle. C'est la prise de conscience du vécu de l'autre, de sa souffrance et de ses peurs, qui constitue le cœur de la démarche de médiation. Elle contribue à la formation à la citoyenneté, car elle place les protagonistes en situation d'exercer leur responsabilité, de trouver ensemble une solution au conflit qui les oppose. Il s'agit là d'une véritable éducation, qui apprend à vivre et à dépasser le conflit pour entrer dans une relation nouvelle ; c'est une vraie piste pour une régulation de la violence sociétale.

Mais la médiation ne peut être la seule méthode de résolution des conflits et ne dispense pas de l'utilité de prononcer des sanctions. Cette fonction est celle du pouvoir judiciaire, lequel doit s'incarner dans des juges dont il faut veiller à ce qu'ils soient indépendants des pouvoirs exécutif et législatif, et non soumis aux multiples pressions qui peuvent s'exercer sur eux.

Par ailleurs, les sanctions devraient être prononcées dans un souci de prendre en compte tant la réparation du préjudice subi par les victimes que la personnalité et l'avenir du coupable. La justice doit se doter d'outils de sanction humains et efficaces et se départir de la notion de punition. La privation de liberté ne devrait concerner que des individus dont la personnalité et l'acte commis laissent à penser qu'ils constituent un danger immédiat pour la société. L'emprisonnement est en effet toujours à considérer comme un échec social et une défaite humaine, aux conséquences plus destructrices que bénéfiques pour la personne et la société. Le développement d'alternatives à la prison constitue donc une priorité. Les prisons seraient ainsi moins surpeuplées. De plus une amélioration des conditions inhumaines d'emprisonnement actuelles est un impératif, au même titre qu'un réel effort - matériel, financier et humain - visant à préparer la réinsertion des personnes au terme de leur peine. Enfin, la prévention doit toujours primer sur la répression, surtout en ce qui concerne les mineurs.

Les nouveaux pouvoirs informels

Force est de constater que les lieux d'exercice réel du pouvoir dans nos sociétés dépassent les trois grands pouvoirs définis et délimités ci-dessus. Le pouvoir se manifeste librement dans la société, il excède les lieux institution-

nalisés pour son exercice. Le problème est que ces lieux de pouvoir effectif, n'étant pas officiellement reconnus comme tels, évoluent sans garde-fou à la hauteur des enjeux réels. De pouvoirs « informels » ils se transforment en pouvoirs « implicites » et donc non-régulés démocratiquement. Un exemple particulièrement frappant en est le pouvoir médiatique. La société de l'information dans laquelle nous vivons façonne notre existence, notre manière de vivre ensemble et d'être en rapport avec le monde. C'est à sa base même que notre fonctionnement démocratique est façonné et structuré par le pouvoir des médias. Ce dernier est d'ailleurs exercé plus ou moins volontairement et plus ou moins consciemment. Il convient donc d'apprendre à mieux reconnaître l'existence de ce pouvoir médiatique - avec entre autres ses récents développements sur Internet - et des intérêts économiques qui le dirigent, puis d'inventer les outils qui nous permettront de le maîtriser et de le mettre au service du bien commun.

L'autre pouvoir informel puissant qui balaie de ses effets le pouvoir politique est le pouvoir économique (cf. chapitre 3).

Enfin il est essentiel de renforcer l'émergence et l'organisation des contre-pouvoirs citoyens que sont les corps intermédiaires, les associations, les syndicats, et l'ensemble des mouvements sociaux et des collectifs qui contribuent à faire vivre la démocratie. Ces contre-pouvoirs sont l'expression de la société civile, acteur essentiel de la démocratie. La société civile se distingue de la sphère institutionnelle d'une part, et de la sphère économique d'autre part. Elle peut également être dite « civile » en ce qu'elle se caractérise par son inscription dans le cadre de la non-violence. Cet acteur aux multiples visages n'a pas par définition vocation à être institutionnalisé en tant que tel, mais demeure un libre pouvoir de régulation, et si besoin de contestation, des autres pouvoirs institués et « dominants ». C'est par la libre expression et par l'action sur les rapport de forces que s'exerce ce pouvoir citoyen. La société civile doit pouvoir jouir d'un espace d'expression et d'action suffisamment large pour pouvoir peser dans le rapport des forces sociales et politiques ; il importe par ailleurs qu'elle demeure pluraliste et dissensuelle. L'existence de médias indépendants est essentielle pour prévenir les dérives de la démocratie. Ces dernières années ont vu émerger une organisation inédite de la société civile au niveau mondial, avec notamment les Forums Sociaux. Ces derniers manifestent la légitimité originelle de la société civile face aux divers pouvoirs constitués. La seule limite qui doit s'exercer sur ce contre-pouvoir est l'usage

de la violence. Elle doit néanmoins pouvoir, en toutes circonstances, s'opposer efficacement aux autres pouvoirs constitués voire les neutraliser si besoin est. Pour cela l'apprentissage et l'usage de moyens de pression et de contrainte non-violents est l'une des principales panoplies d'outils à sa disposition.

La dynamique politique de la non-violence

La non-violence politique ne peut être absolue, elle est nécessairement relative, c'est-à-dire reliée aux Hommes, aux situations et aux événements. Dans cette perspective, il faut récuser toute conception moraliste de la non-violence qui conduit à condamner l'Histoire sous prétexte qu'elle est violente et à se mettre soi-même « au-dessus de la mêlée », alors qu'il s'agit au contraire d'être présent au cœur même de l'événement historique et d'y montrer l'efficacité des méthodes d'action et de gestion non-violentes. Il ne s'agit donc pas de partir de l'idée pure d'une société non-violente parfaite pour tenter de la plaquer sur la réalité. Il convient au contraire de partir de la réalité pour tenter de défricher les chemins qui peuvent nous conduire vers une pratique de la gestion non-violente des conflits sociaux. Il existe une réaction en chaîne des violences économiques, sociales, politiques et policières qu'il est impossible d'interrompre dès lors qu'à un moment ou un autre la violence se trouve légitimée. Pour rompre la logique de la violence, il faut créer une dynamique politique qui inverse le processus du développement violent des conflits. C'est cette dynamique que la philosophie politique de la non-violence nous invite à mettre en œuvre.

Une démocratie de citoyenneté

La démocratie est le projet politique qui correspond le mieux à celui d'une société de justice et de liberté. Cependant, le concept même de démocratie se trouve recouvert d'une ambiguïté fondamentale. Selon son sens étymologique, le mot démocratie signifie « gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple ». Mais le mot démocratie signifie également une exigence éthique qui fonde le respect des libertés et des droits humains. Ainsi la démocratie est-elle considérée tantôt comme une forme et une méthode de gouvernement, tantôt comme un ensemble de principes philosophiques et de valeurs morales. Cer-

tes, théoriquement, ces deux significations ne sont pas contradictoires mais complémentaires. La démocratie réelle a besoin du peuple, mais elle a besoin d'un peuple qui porte en lui l'exigence éthique qui fonde l'idéal démocratique. La démocratie est un pari sur la sagesse du peuple. Malheureusement, la sagesse démocratique du peuple n'est pas toujours au rendez-vous de l'événement politique. Le peuple peut devenir une foule et la passion s'empare plus facilement d'une foule que ne le fait la raison. Ceci est dangereux pour la démocratie elle-même. Ainsi, lorsque le peuple réclame la peine de mort, il n'est pas guidé par la raison, mais par la passion.

Le peuple n'est qu'une entité abstraite, et la seule réalité concrète est le citoyen. La démocratie réelle est le gouvernement des citoyens par les citoyens. La vraie démocratie n'est pas populaire mais citoyenne. C'est en définitive la citoyenneté de chaque femme et de chaque homme de la Cité qui fonde la démocratie. L'idéal démocratique implique une équitable répartition entre tous les citoyens à la fois du pouvoir, de l'avoir et de l'accès au savoir. Idéal parfait mais irréalisable, il indique cependant une direction, permet une pédagogie et crée une dynamique. Dans les faits, le peuple ne s'exprime pas et ne décide rien. Ce sont seulement les citoyens qui peuvent s'exprimer et c'est une majorité d'entre eux qui décide. Ainsi, pratiquement, c'est la loi du nombre qui commande la démocratie. Mais la loi du nombre peut ne pas correspondre à l'exigence du droit, tel qu'il est explicité notamment dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme. Il ne suffit pas que la loi de la majorité soit imposée à toute la cité pour que la démocratie soit réalisée. Les forces antidémocratiques n'ont jamais manqué de s'appuyer sur la règle démocratique de la majorité pour tenter d'imposer leur pouvoir à l'ensemble de la société. Que doit-il advenir lorsque la volonté du plus grand nombre, c'est-à-dire de l'opinion publique, s'oppose à l'exigence éthique qui fonde la démocratie ? Pour le citoyen démocrate, il ne peut y avoir aucun doute : l'exigence éthique doit primer sur l'opinion publique, le droit doit prévaloir contre le nombre. En vraie démocratie, le respect du droit est plus contraignant que le respect du suffrage universel.

La citoyenneté ne saurait être fondée sur la discipline collective de tous, mais, au contraire, sur la responsabilité et sur l'autonomie personnelle de chacun. Au nom de sa conscience, chaque citoyen doit s'opposer à la loi de la majorité lorsque celle-ci engendre une injustice caractérisée. Il existe ainsi un civisme de dissentiment, une dissidence civique qui, au nom de l'idéal démocratique

cratique, refuse de se plier à la règle démocratique. Cette dissidence peut légitimement s'exprimer par la désobéissance civile aux lois injustes décidées, acceptées ou subies par la majorité. Dans de nombreux pays, seule une minorité de citoyens qui s'oppose à la majorité porte en elle l'exigence démocratique. Un démocrate est toujours capable, le cas échéant, de dissidence et donc de résistance.

La désobéissance à la loi peut prendre deux formes totalement différentes :

- une désobéissance individualiste qui ne se soucie pas de l'évolution de la loi et qui tend à favoriser le repli sur soi et son seul intérêt personnel (fraudes, etc.) ;
- une désobéissance citoyenne qui vise non seulement à la cohérence éthique personnelle, mais aussi à interpeller les autres citoyens et à faire avancer le débat législatif. L'objection de conscience et la désobéissance civile sont deux outils privilégiés de cette deuxième forme de désobéissance.

Une démocratie véritable doit procurer aux citoyens les outils de leur citoyenneté, et notamment proposer pour les jeunes et les adultes des formations à la régulation non-violente des conflits à différents niveaux : interpersonnel, social, international... De même des formations au sens de la loi et de la désobéissance civile devraient être proposées à tous les citoyens afin d'augmenter leurs capacités à se défendre face aux abus des pouvoirs institués. Les milieux professionnels tels que l'administration, les services publics et privés, les industries, les médias, mais aussi la police et l'armée devraient pouvoir bénéficier en premier lieu de telles formations afin de rompre avec le devoir d'obéissance inconditionnel remis en cause au procès de Nuremberg. Une vraie démocratie n'a pas peur du pouvoir des citoyens, et une démocratie qui n'a pas peur du pouvoir des citoyens se doit de leur donner les moyens d'exercer celui-ci, notamment par la formation à la désobéissance civile.

L'exigence éthique de la démocratie se rapporte aussi bien à la fin recherchée qu'aux moyens mis en œuvre. Tout acte de violence est en contradiction avec la finalité de la démocratie, qui est de construire une société juste et pacifiée. Cette finalité exige des moyens à la fois justes et pacifiques, c'est-à-dire non-violents. Il existe ainsi un lien organique, une corrélation directe entre le but de la démocratie et les moyens de la non-violence.

Réhabiliter le politique

Un des dysfonctionnements les plus graves de la démocratie française vient du monopole du débat public que se sont arrogé les partis politiques, avec la complicité des médias. Le débat d'idées, qui devrait être au centre du débat public, se trouve constamment écarté par les conflits d'intérêts opposant les partis rivaux qui ne cessent d'être en campagne électorale. La démagogie se substitue ainsi à la démocratie. L'usage fréquent de la langue de bois abaisse la confrontation politique à un niveau d'une affligeante médiocrité. Il est également temps que le débat politique, sans rejeter les partis, s'ouvre plus largement aux associations et aux mouvements de citoyens. Sans quoi c'est l'activité politique elle-même qui en vient à être discréditée aux yeux de la population, engendrant un peu plus de rejet et de retrait de l'engagement politique au sens large.

La vie politique est menacée par une autre dérive inquiétante : la tendance extrême à l'individualisation et au repli sur la sphère privée, qui se traduit par un éclatement de la cohésion sociale. Le repli sur soi propre à une « société du risque » où le monde extérieur devient menaçant, la diminution du sens de l'action collective, le recentrage vers des intérêts purement individuels, ont gravement affecté la valeur et l'importance du politique aux yeux de nombreux citoyens. Ce repli constitue un redoutable défi à relever pour tous ceux qui pensent qu'être citoyen, c'est avoir le souci de l'intérêt collectif. La recherche du confort et de la jouissance personnelle ne peuvent être les impératifs premiers qui s'imposent aux membres d'une société, sans quoi cette dernière ne devient qu'un immense champ de compétition et de bataille pour la survie, une société marchande qui ne fournit d'identité qu'à travers le travail et la consommation. C'est aussi en agissant sur les bases structurelles de ce repli individuel dans le divertissement ou le cynisme, que peut être revalorisée l'action au service de tous.

Il est ainsi essentiel de réhabiliter le politique et pour cela, de dépasser les limites actuelles de nos démocraties, liées à la loi de la majorité, qui imposent parfois certains choix à une moitié de la population. Il importe d'écouter et prendre en compte les avis minoritaires en les formulant et en les intégrant autant que faire se peut, dans la décision. Il ne faut pas oublier que ce sont souvent les sphères périphériques et certains avis minoritaires qui ont fait évoluer

l'ensemble de la société. Introduire une dose de proportionnelle en politique permet que les avis minoritaires soient représentés. Enfin il est important de donner des droits politiques aux « sans-voix » qui habitent eux aussi les territoires concernés par la décision politique, en particulier les personnes de nationalité étrangère.

Cultiver la citoyenneté au-delà des seuls moments de vote, à travers notamment un travail collectif sur les valeurs communes (solidarité, citoyenneté, humanisme, laïcité, place des religions, ...), travailler sur la cohésion sociale face au développement de comportements d'incivilités et de violences sociales, développer les référendums d'initiative institutionnelle ou populaire, sont des moyens de régénérer l'intérêt de tous pour le politique. Le sentiment actuel d'insécurité est nourri à la fois d'actes réels d'incivilité et de violence, et d'un ensemble de peurs et de fantasmes colportés par des politiciens populistes et des médias complaisants. Le défi du politique est d'apporter des réponses tant aux violences sociales réelles qu'aux peurs fantasmées qui les accompagnent, notamment en redonnant parole et pouvoir aux citoyens qui en sont privés. Ils pourront ainsi se réapproprier les débats qui les concernent, débats souvent confisqués par les spécialistes et les experts. Une vraie démocratie de citoyenneté permet à chacun-e de se réapproprier sa part de pouvoir.

ÉCONOMIE, ÉCOLOGIE ET NON-VIOLENCE

Établir le primat du politique sur l'économique

L'économique a envahi la plus grande partie de l'espace social en étouffant le politique. L'activité du travailleur puis de son corollaire le consommateur a occupé l'essentiel de la vie de l'individu, privant ainsi le citoyen du temps de la réflexion philosophique et de l'action politique. Le primat donné à l'économique sur le politique a engendré une organisation de la société qui l'enferme dans des conflits d'intérêts économiques. Or, l'agir politique se distingue fondamentalement du faire économique. La discussion proprement politique n'a pas seulement pour objet de décider quels sont les moyens nécessaires pour vivre ensemble, mais d'abord d'élucider quelles sont les raisons de vivre ensemble. Le débat politique a délaissé l'interrogation : « pourquoi agir ? », pour se préoccuper de la question : « comment faire ? ». Ainsi le pouvoir politique s'est-il dégradé en pouvoir administratif et bureaucratique.

Jusqu'à présent, les humains ont passé infiniment plus de temps à être travailleurs qu'à être citoyens. L'un des défis majeurs auxquels nous sommes aujourd'hui confrontés, c'est précisément d'imaginer une nouvelle organisation, une nouvelle structuration de notre temps, en sorte que celui-ci ne soit plus occupé principalement par le travail. Du fait des découvertes scientifiques et technologiques, la satisfaction des besoins humains ne requiert plus que nous y consacrons l'essentiel de notre temps. Mais même si le temps passé à travailler a diminué au long du XX^{ème} siècle, le moindre temps libre gagné sur le temps du travail est automatiquement reporté sur des activités organisées de manière marchande par le système consumériste. Notre société est à ce point basée sur la relance constante de la consommation de nouveaux produits et services, qu'en dépit des avancées technologiques nous permettant d'économiser

notre précieux temps de vie pour des activités non-serviles, nous continuons à utiliser celui-ci pour gagner l'argent nécessaire à la satisfaction de désirs en renouvellement perpétuel. La publicité est pour cela un enchantement redoutable qui, en nous asservissant à la consommation constante de nouveaux objets, nous asservit par là-même à la nécessité de travailler toujours plus.

Au final, « travailler moins » rime souvent avec avoir besoin de travailler plus pour satisfaire les besoins ouverts par ce temps de loisirs marchands libéré. L'homme moderne en vient à se libérer du travail pour s'y enchaîner plus sûrement encore par les sortilèges de la consommation et de son ombre, la frustration.

L'individu se trouve devant un « temps libre » qui, parfois, l'inquiète et lui fait peur. Ce « temps libre » lui apparaît comme un « temps vide » qu'il ne sait pas remplir. Il ne s'agit surtout pas d'inventer de nouveaux loisirs, de nouvelles distractions qui ne serviraient qu'à « tuer le temps ». Ce temps libéré de la nécessité du travail devrait permettre à chacun d'accéder davantage à sa liberté de citoyen par la réflexion philosophique et l'action politique. Le pire serait que les humains soient en même temps des travailleurs privés de travail et des citoyens privés de citoyenneté.

Économie et violences structurelles

Par « violences structurelles » on entend un état établi de violence lié au fonctionnement politique, social, économique ou culturel en place. Le système économique libéral livré à lui-même, sans arbitrage des pouvoirs publics sur le plan écologique et social, exerce des violences structurelles. D'abord contre les humains : le « progrès technique » est loin d'être partagé par tous. En témoignent la montée du chômage et de l'exclusion dans les pays industrialisés qui ne cessent pourtant de créer de plus en plus de richesses monétaires, et l'élargissement permanent du fossé qui sépare les pays industrialisés dits « développés » de l'immense majorité des pays du Sud. En réalité, cette situation de grande pauvreté dans les pays industrialisés et dans les pays du Tiers Monde est une violation des droits humains et donc une violence caractérisée car les individus n'y sont plus à même de satisfaire leurs besoins fondamentaux. Cette situation est intimement liée à un modèle de « progrès » et de « déve-

loppement » occidental, dont il est nécessaire de critiquer et de repenser les fondements.

Cependant, les dysfonctionnements du système ne sont pas seuls en cause, car même lorsque la croissance est au rendez-vous, la machine économique entraîne des effets pervers : elle tend à réduire les individus à des « facteurs de production » et/ou à des consommateurs potentiels. La théorie économique libérale est d'ailleurs bâtie sur cette conception de « l'*homo economicus* », être dont le seul but dans la vie serait de prendre son plaisir en achetant un maximum de biens et de services avec les ressources monétaires que lui procure son travail. Pour que ce travail soit le plus productif possible, on l'a organisé scientifiquement (taylorisme) pour extraire des travailleurs tous les « gisements de productivité ». Certes cette forme d'organisation du travail est largement en crise et contestée jusque dans les milieux patronaux « éclairés » qui cherchent désormais à valoriser la matière grise, à susciter l'adhésion et l'implication des salariés dans l'entreprise. Mais cela se fait souvent en priviliégiant l'individu (prime d'intéressement, etc.) aux dépens du collectif. Force est alors de constater que l'immense majorité des individus ne perçoit pas le travail professionnel comme un lieu d'épanouissement ou de création personnelle, mais comme le moyen de « gagner sa croûte », dans des conditions plus ou moins aliénantes selon le niveau de responsabilité, travail que l'on fuit dès que possible pour partir en vacances ou en (pré)retraite.

Par ailleurs, les principes fondateurs du capitalisme génèrent un conflit permanent, entre les salariés qui vendent leur « force de travail », les employeurs individuels, et les sociétaires et actionnaires qui possèdent les biens de production et donc le pouvoir économique. Ces derniers accaparent implicitement le droit de réponse aux questions économiques fondamentales : que produire (utilité sociale ou pure et simple rentabilité), comment produire (conditions écologiques et sociales de production), comment partager la richesse créée ? C'est ainsi, sans arbitrage suffisant de l'État sur le plan social (Code du travail et législation sociale) et sans participation effective des salariés aux décisions (cogestion, autogestion), que le système fabrique spontanément des classes sociales, des dominants et des dominés. Si l'économie a pu à certains moments canaliser une partie de la violence sociale, elle génère aujourd'hui beaucoup de violence : compétition et guerre économique, exclusion, aliénation, exploitation, ...

La maîtrise du système économique et en définitive du gouvernement de la société échappe largement au politique, au profit des décideurs industriels et financiers. C'est pourquoi il importe de placer l'économie sous contrôle social, politique et démocratique. Ce contrôle a pour rôle de resituer l'activité économique dans le cadre global de son utilité sociale et environnementale. Car ce sont bien ces deux critères, indissociables l'un de l'autre, qui doivent être au centre de l'activité de l'entreprise, et non celui de la production de valeur. Développer la Responsabilité Sociale et Environnementale des entreprises (RSE) est un premier pas qui a été fait dans ce sens, mais il demeure insuffisant tant que c'est l'entreprise qui évalue seule le sens et l'utilité de son activité : il est temps d'imposer un droit d'ingérence de la société dans l'entreprise.

Les coopératives et les mutuelles dans l'esprit du secteur de l'Économie Sociale et Solidaire sont de bons exemples de systèmes de production ou de service adoptant un fonctionnement plus démocratique et autogestionnaire allant dans le sens d'une société non-violente basée sur d'autres rapports de production. Les expérimentations de monnaies non-capitalisables et non-spéculatives, les systèmes d'échange non-monnaïres, sont à encourager et à développer dans cette perspective.

Les violences sociales sont en partie le fruit de la compétition et de l'exclusion économique. Mais elles participent également d'un manque de pouvoir et de parole, d'une absence de place et de perspective de reconnaissance dans la société. Elles ne sont en définitive que des formes désespérées d'expression, au demeurant aussi inefficaces qu'inacceptables. Tout aussi graves sont les situations de violence des exclus contre d'autres exclus, repérables dans des formes d'identification claniques, ethniques ou mafieuses. Enfin, la violence que les exclus retournent contre eux-mêmes (drogues et suicides) est moins visible, mais constitue une forme très dure de la violence sociale.

Face à cette insécurité sociale dont les médias et les politiques complaisants se font abondamment le relais, se développe une montée irrésistible des peurs, qui se traduit par des attitudes de fuite (sectes de toutes sortes qui vendent de la « sécurité » psychologique et affective) et le retour de « la bête immonde » (développement de ces idéologies qui prônent un État policier garant d'un ordre de fer et de la pureté de la race). La poussée des nationalismes, des « ethnicismes » et des fondamentalismes religieux procède d'un

même mécanisme qui exprime la nostalgie d'un retour aux ordres primitifs de régulation de la violence sociétale.

On assiste à une dérive sécuritaire qui se manifeste dans l'évolution législative vers plus de répression, ainsi qu'à l'essor inédit des technologies de contrôle : vidéosurveillance, biométrie, sociétés privées de gardiennage, dispositifs de protection, etc. Le poids des intérêts économiques et industriels dans ces politiques sécuritaires est à dénoncer. L'entrecroisement des logiques et des recherches civiles et militaires est par ailleurs de plus en plus resserré. Face à ce glissement du militaire au sécuritaire (l'ennemi n'étant plus extérieur mais intérieur à la société), la non-violence se doit de conjuguer la remise en cause du sécuritarisme à celle du militarisme comme mode de gouvernement.

Construire une autre mondialisation

On assiste à une quasi-hégémonie mondiale du système de libre-échange et à son durcissement, dans le cadre d'économies de plus en plus interdépendantes. Cette mondialisation néolibérale engendre des violences structurelles à l'échelle mondiale : dérégulation des prix par le marché au détriment des économies locales, exploitation de populations de pays du Sud à travers l'extraction d'énergies ou de minerais, dettes, iniquités grandissantes, etc. Sont parties prenantes de cette économie la bulle spéculative, le système boursier et les paradis fiscaux. Résister à ces violences globalisées passe par le retour à une économie non-spéculative et le contrôle des transferts financiers. Les dominations et les violences de l'économie à l'échelle mondiale sont, par rapport à d'autres types de violences, plus impersonnelles. La nécessité d'identifier les acteurs de ces dominations (entreprises multinationales, organismes financiers internationaux, États) s'impose autant que celle de reconnaître sa propre part de responsabilité dans les rouages économiques, et de cesser de coopérer avec leurs logiques destructrices.

Il s'agit donc de réguler l'économie de marché pour aller vers une mondialisation juste et solidaire. Pour cela, la priorité est d'identifier et de limiter le pouvoir des entreprises multinationales : pouvoir dilué, international et d'ordre économique, mais qui rejaillit sur le politique. Il s'agit aussi de développer une gouvernance internationale capable de réguler les puissances économiques. L'influence de l'entreprise est devenue trop centrale dans l'organisation

sociale et dans la vie de nombreuses personnes d'une part, et dans le champ politique et les collectivités territoriales d'autre part, en raison de son poids économique (eau, BTP, pétrole, nucléaire, ...).

La mondialisation ainsi que le développement des inégalités à travers le monde accentuent la dynamique de l'immigration, de personnes issues de pays dominés vers des pays dominants et favorisés, immigration qui découle souvent d'une contrainte économique, politique ou écologique (les « réfugiés climatiques »). Cette immigration est le miroir douloureux de l'immigration estivale des hordes de touristes aisés vers les pays au faible niveau de vie. Une sortie des rapports de domination économiques, politiques et militaires actuels (de la Françafrique notamment) ainsi qu'un soutien aux initiatives économiques respectueuses de l'environnement et des populations prises par les pays de migration permettraient aux migrations de se faire sur des bases plus saines et choisies.

La société mondialisée se voit confrontée depuis quelques années à la montée en puissance des fondamentalismes et d'un terrorisme se revendiquant de l'islamisme. Cette menace est largement l'écho des inégalités grandissantes et des dominations à l'œuvre à l'échelle mondiale. Mais il est nécessaire d'inventer les moyens de s'en défendre sans pour autant sortir des cadres et de l'esprit de la démocratie en cédant à la tentation de la dérive sécuritaire et liberticide ou de la torture. La réponse militaire massive à l'image de celle mise en œuvre par les États-Unis d'Amérique n'est pas une fatalité. La réduction des inégalités mondiales, la sortie des rapports de nuisance envers les pays les plus pauvres, la construction de « ponts » de dialogue entre « civilisations », sans oublier la coopération policière internationale, sont des alternatives possibles à la « guerre contre le terrorisme ».

Dépasser le productivisme, source de violences

Un regard spécifiquement non-violent sur la société nous amène à dénoncer tous les mécanismes de détournement de la violence qui se sont succédés au cours du temps : système social fondé sur la religion, système politique bâti sur un État tout puissant garant du maintien de l'ordre à tout prix, système politique et social actuel dans lequel l'économie a évincé le politique : nous connaissons leur ambiguïté intrinsèque, leur propension à générer eux-mêmes

la violence. Nous combattons aussi le retour des « ordres religieux » de gestion de la société, ces intégrismes qui nient la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen au nom de leurs références « supérieures », et qui exercent à l'encontre de ses défenseurs une violence morale et souvent physique. Nous sommes également invités à résister à la montée des idéologies identitaires qui sont porteuses de violence, comme en témoigne hélas la recrudescence des meurtres racistes en Europe, et la multiplication des conflits dits ethniques. Plus généralement, le regain des idéologies sécuritaires tend à restaurer des formes antidémocratiques de gestion de la société, souvent cautionnées, voire mises en œuvre, par ceux qui affirment que « l'État de droit s'arrête là où commence la raison d'État ».

Pour autant, nous ne saurions accepter cet « ordre marchand » qui nie fondamentalement le citoyen en le réduisant à l'état de producteur/consommateur, et qui induit un véritable (gas)pillage des ressources naturelles. Ainsi, sortir de la crise, ce n'est pas simplement faire repartir la machine économique. La crise doit être l'occasion de créer du neuf, de dépasser ce « productivisme » inhérent au capitalisme : le progrès technique ne doit pas servir à produire davantage pour consommer toujours plus de richesses matérielles, au demeurant de plus en plus mal réparties et au prix d'une dégradation croissante de l'environnement, mais il doit permettre de mieux répartir les richesses et soulager les humains d'un labeur trop pénible. Dans nos sociétés d'abondance, le progrès pour l'individu ne devrait plus être mesuré par la seule croissance de son pouvoir d'achat et de son niveau de vie comme des fins en soi, ce qui le laisse d'ailleurs toujours insatisfait et victime de nouveaux besoins fabriqués par la mode : il faudrait mesurer le progrès à l'aune du temps disponible pour vivre avec les autres, en famille, en société, pour échanger librement et gratuitement des services ou des savoirs, pour se former, pour créer, aimer... et pour agir en tant que citoyen responsable dans la cité, c'est à dire construire la démocratie. Dans cette perspective, la réduction du temps de travail n'est pas tant un moyen de lutte contre le chômage qu'une véritable priorité en termes de choix de société, de « développement soutenable » sur le plan écologique... et éthique. Cette réduction prioritaire de l'emprise de l'économie marchande au profit du temps libéré va de pair avec toutes les avancées au cœur du système productif, en termes de « démocratie participative » (autogestion) et de citoyenneté dans l'entreprise.

Sortir du consensus productiviste c'est sortir d'une certaine illusion scientifique et techniciste, qui considère les nouvelles technologies comme « salvatrices » face aux défis qui se posent à l'humanité. Le développement incontrôlé des nano-bio-technologies en particulier et leur dissémination dans notre environnement, redessinent les frontières du vivant et son sens même sans que nous soyons consultés. La maîtrise de la puissance technologique et le contrôle sur les recherches scientifiques sont des tâches qui relèvent du politique et que celui-ci doit se réapproprier.

L'exigence écologique.

Avec le développement des techniques et l'intensification des activités industrielles à une échelle encore jamais connue dans l'Histoire, l'humanité est à l'origine d'impacts écologiques et climatiques d'une ampleur inédite, notamment par ses émissions de gaz à effet de serre. Les grands équilibres sont en péril, et à travers eux la survie même de l'espèce humaine dans un avenir plus ou moins proche. Il y a urgence à repenser l'organisation sociale, politique et économique en partant du caractère prioritaire de l'exigence écologique. Avant même d'être l'expression d'une exigence de non-violence envers l'ensemble des êtres vivants et de la biosphère, le respect de la nature est un respect que l'homme se doit à lui-même, s'il veut conserver intactes les chances de sa survie sur notre planète et s'il veut être fidèle à ses valeurs les plus fondamentales. Le respect de la nature est autant un impératif politique vital qu'une marque de l'humanité.

Il est donc nécessaire de construire des modes de vie et d'organisation qui harmonisent les activités humaines et les équilibres naturels. Violences écologiques et violences sociales, politiques, économiques, sont de plus en plus liées. C'est pourquoi le respect des équilibres naturels est une exigence qui fait partie intégrante de la pensée non-violente. L'exigence écologique est fondée sur la solidarité que tout être humain doit à son semblable et que toute génération doit aux générations futures. Les deux mots clés de l'écologie, responsabilité et solidarité, sont aussi ceux qui dynamisent une pratique non-violente pour les temps présents et à venir.

Vers une société soutenable

C'est la mise en pratique à l'échelle collective de cette exigence écologique en même temps que de l'exigence de non-violence et de démocratie qui rendra possible l'avènement d'une société soutenable à la fois socialement, politiquement et écologiquement, dans tous les domaines.

Un domaine essentiel est celui des énergies, au cœur de nos sociétés industrielles. L'exploitation incontrôlée de ces énergies engendre une destruction accélérée des ressources naturelles ainsi qu'une large exploitation des populations, des sociétés et des cultures des pays du « Sud ». Les atteintes sociales, sanitaires, économiques, politiques et militaires liées à l'exploitation des ressources énergétiques et minières (pétrole, gaz, uranium, autres métaux et matières premières) constituent une violence constante et largement opaque à nos yeux. Par ailleurs la consommation croissante d'énergie précipite l'humanité vers une situation de rareté de plus en plus critique, qui engendre guerres et rivalités. Aller vers une société soutenable énergétiquement passera essentiellement par une réduction de la demande (« sobriété énergétique »), alliée à un fort développement des énergies renouvelables, à une amélioration de l'efficacité énergétique, et à une sortie du nucléaire¹.

Aller vers une société soutenable, c'est aussi garantir aux échelles mondiale et locale la souveraineté alimentaire des peuples. Celle-ci implique la sortie d'une agriculture productiviste au profit d'une agriculture soutenable (payanne ou biologique), l'accès privilégié de tous les paysans à la terre, la limitation de la libéralisation des échanges et la sauvegarde de la biodiversité, à l'inverse des logiques de brevetabilité du vivant, de transformations génétiques (OGM), de désertification des sols et d'empoisonnement des humains par l'usage de la chimie.

Aller vers une société soutenable implique de remettre en cause fondamentalement notre système de production industrielle et notre modèle de libre-échange économique ; de produire et de consommer autrement, mais surtout moins, dans une optique de production et de consommation équitables ; de mettre en œuvre une véritable décroissance de nos modes de développement

¹ Le nucléaire, de par son essence même, est incompatible avec la démocratie telle que nous l'envisageons : opacité, décisions centralisées, non-maîtrise des incidents et catastrophes ayant des incidences sur des dizaines de générations à venir, incapacité à gérer les déchets, fuite en avant technologique, refus d'informer de façon impartiale et de consulter les citoyens, etc. (cf., chapitre 6)

mortifères. Pour cela, socialiser les besoins et les usages, développer des pratiques autonomisantes et relocaliser les échanges sont des initiatives nécessaires à poursuivre et à multiplier.

DÉVELOPPER UNE CULTURE DE NON-VIOLENCE : LE RÔLE DE L'ÉDUCATION

Le développement d'une culture de la non-violence s'accompagne d'un lent apprentissage des rapports humains, apprentissage qui plonge ses racines dans l'enfance, mais qui n'est jamais tout à fait acquis. C'est ce qui conduit le Mouvement pour une Alternative Non-violente à faire des propositions pour développer chez l'enfant, et aussi chez l'adulte, la conscience individuelle et l'autonomie en même temps que le sens de la solidarité et de la justice. Cette évolution vers de nouveaux comportements citoyens exige persévérance et cohérence. Elle s'inscrit dans la durée.

Rompre avec la culture de la violence

L'idéologie de la violence nécessaire et légitime domine la plupart des civilisations. Les religions elles-mêmes ont considéré comme nécessaires certains usages de la violence. L'enjeu de cette mutation que nous appelons de nos vœux est à la fois culturel et politique. Pour déraciner les germes des idéologies qui légitiment et honorent la violence, il faut s'efforcer d'irriguer toute la société par une culture qui valorise l'attitude non-violente face aux inévitables conflits de la vie et de l'histoire. Il s'agit de rompre avec un héritage qui nous a été transmis, non par l'hérédité mais par l'éducation. Tout projet philosophique et politique qui envisage de réduire et finalement d'éliminer la violence au sein même de l'organisation sociale doit nécessairement prendre en compte la dimension éducative de son action afin que ce projet prenne corps sur des bases cohérentes et solides.

L'éducation n'est pas neutre

L'éducation s'inspire d'une philosophie et s'affirme dans une pédagogie ; elle transmet des valeurs et influence les comportements. Traditionnellement, l'éducation a pour vocation d'intégrer les individus à la société en vue de sa perpétuation. Ce qui veut dire en premier lieu qu'elle entretient l'idéologie dominante de nos sociétés. Celle-ci est fondamentalement imprégnée par l'idée que la violence est parfois légitime : celle de l'État par rapport aux citoyens, celle des adultes par rapport aux enfants... L'éducation constitue donc un véhicule privilégié de transmission de la culture de la violence considérée comme nécessaire, utile, voire fatale pour faire avancer l'histoire. *A contrario* sont minimisés, voire ignorés, les personnages, les groupes, les peuples qui, à tel moment de leur histoire, ont refusé la logique de la spirale de la violence, et les nombreuses initiatives qui tendent à favoriser la régulation et la résolution non-violentes des conflits.

Les médias, et notamment la télévision, renforcent le message dominant en mettant en avant les événements sanglants, donc spectaculaires. De nombreux films exploitent le goût du sensationnel et le voyeurisme en montrant des scènes d'une violence que ne justifient pas les besoins de la création. L'information sur les conflits se réduit à quelques clichés, faisant trop souvent l'impasse sur l'analyse des causes des violences. De plus, la présence de la télévision dans la quasi-totalité des foyers tend à induire des comportements stéréotypés, créant chez les individus et en particulier chez les jeunes des tensions qui risquent de ne trouver d'exutoire que dans la violence. Dans une logique très différente, le réseau Internet donne accès à de nombreux et divers points de vue et pourrait davantage nourrir les débats citoyens. Mais il reste difficile, pour de nombreux citoyens, de vérifier les sources et faire des tris pertinents dans les innombrables avis qui circulent sur tout sujet. D'autre part, beaucoup n'ont pas un accès facile à la toile. L'outil Internet, bien que très riche, n'est pas suffisant pour permettre à tous d'élaborer une pensée autonome.

Par ailleurs, l'éducation des enfants au sein des collectivités scolaires, de loisirs, ou d'aide sociale à l'enfance, participe à la perpétuation d'institutions dont certaines sont parfois elles-mêmes génératrices d'injustices et donc de violences. Au sein de ces institutions, l'éducation développe l'apprentissage de comportements qui, dès le plus jeune âge, vont permettre de renforcer la

structure elle-même. La soumission à l'autorité vise à former un individu docile, conforme aux désirs et aux projets des adultes, mais dont certains de ces désirs ou projets sont à la racine de processus générateurs de violences. Pour chercher à supprimer ces violences, il importe de bien connaître ces comportements et ces processus.

Soumission passive ou obéissance critique ?

De nombreuses expériences ont montré que l'Homme était capable d'infliger des violences particulièrement cruelles à d'autres êtres humains sans défense, sans autre motivation que la soumission à l'autorité. Le psychosociologue américain Milgram résume ainsi l'enseignement essentiel de son étude : « Des gens ordinaires, dépourvus de toute hostilité, peuvent, en s'acquittant simplement de leur tâche, devenir les agents d'un atroce processus de destruction. En outre, même lorsqu'il ne leur est plus possible d'ignorer les effets funestes de leurs activités professionnelles, si l'autorité leur demande d'agir à l'encontre des normes fondamentales de la morale, rares sont ceux qui possèdent les ressources intérieures nécessaires pour lui résister. »¹ Cette attitude ne relève cependant pas d'un penchant "naturel", mais bien d'acquis culturels.

Parmi toutes les règles sociales intériorisées par l'individu dès son plus jeune âge, le respect de l'autorité tient une place centrale. Tout concourt, dans son éducation, à convaincre l'enfant que « l'obéissance » est un devoir et une vertu, et que, par conséquent, la « désobéissance » est une mauvaise action et une faute. D'ailleurs, l'obéissance dont il est question dans ce cas s'apparente plutôt à de la soumission, en ce sens qu'elle n'est ni réfléchie, ni comprise, ni choisie. Il s'agit davantage d'un "réflexe conditionné" que d'une démarche « en conscience »².

Les apports de la psychologie et de la psychanalyse donnent même à penser que les origines des attitudes de soumission remontent à la toute petite enfance. L'inégalité biologique entre le nouveau-né et l'adulte fait naître à la fois une idéalisation de la toute-puissance magique des adultes et un certain nombre de frustrations qui provoquent chez l'enfant une forte agressivité vis-à-vis de ses parents. Dans le même temps, l'angoisse d'être abandonné et une

1 Stanley Milgram, *Soumission à l'autorité*, Paris, Calmann-Lévy, 1974, p. 22

2 Obéir : en latin de *oboedire*, de *audire*, écouter

forte culpabilité d'avoir exprimé de l'agressivité l'amènent à préférer se soumettre. La culpabilité et l'angoisse d'abandon disparaissent progressivement avec l'acquisition de l'autonomie. Mais au contraire, la manipulation par certains adultes de l'angoisse d'abandon et de la culpabilité favorise la construction d'un réflexe non-conscient de soumission à l'autorité. La propension de l'individu à la soumission se trouve fortement renforcée par les récompenses et les punitions qui monnayent le rapport à l'autorité.

Dans le processus de l'éducation, l'expérience d'une autorité ferme et bienveillante est pourtant constructive. Les frustrations, si elles sont expliquées et assumées par des adultes « aimants », contribuent à l'apprentissage de l'altérité et à la prise en compte de la réalité. En renonçant à la satisfaction immédiate de ses désirs, l'enfant sort de la toute-puissance et devient apte à entrer en relation et à réfléchir. L'enfant a donc besoin de « répondant ». L'objectif premier de l'autorité, selon son sens étymologique (*augere* : accroître) est bien de faire grandir, et non d'écraser. L'autorité n'est donc positive que si elle permet à l'enfant, puis à l'adolescent, d'accéder à l'autonomie et à la responsabilité de ses actes.

Or, le sujet soumis s'en remet complètement à l'autorité de son supérieur pour décider de sa conduite. Il ne se sent pas responsable des conséquences de ses actes, et en attribue toute la responsabilité à l'autorité elle-même. Ainsi l'Homme est-il capable, parce qu'il a intégré la crainte de l'autorité depuis sa toute petite enfance, de renoncer à tout jugement sur sa propre conduite sous prétexte d'obéir aux ordres de ses supérieurs. Cette soumission de l'individu à l'autorité relève à la fois du conscient et de l'inconscient : conscience de la lâcheté de ses actes, ignorance quant aux racines inconscientes de son attitude face à la hiérarchie. La non-violence nous amène à décoder les rapports de soumission. Elle permet, par un travail sur soi, par la réflexion avec d'autres, et par l'expérimentation de l'autonomie dans la conduite de projets concrets, de modifier ces réflexes de soumission et de réveiller la conscience individuelle.

Apprendre la démocratie

La responsabilité des adultes est donc grande : physiquement et psychologiquement, il n'y a pas au départ de relation égalitaire entre l'enfant et le parent,

et pourtant l'éducation non-violente vise l'égalité des êtres humains, en droit et en dignité.

Une relation « horizontale » prive l'enfant de la sécurité et des repères dont il a besoin pour affronter le réel. Elle prive aussi l'adulte-parent qui ne se sent pas légitime pour interdire les comportements incivils. Une relation écrasante prive l'enfant de la confiance en soi et de la parole indispensables à sa croissance et à l'exercice de la citoyenneté. Elle prive aussi le parent de la reconnaissance et de la relation de confiance avec son enfant.

La relation entre maîtres et élèves est d'abord asymétrique, et pourtant la vocation du maître est de devenir inutile le plus rapidement possible, pour qu'advienne une relation d'adulte à adulte. L'école ne peut être une démocratie au plein sens du terme, mais elle est un lieu d'apprentissage de la démocratie. Le conseil municipal des enfants est une heureuse initiative, mais elle est d'abord « autorisée » par le conseil des citoyens adultes.

Il y a donc nécessité, pour dépasser ce paradoxe, que les adultes assument de garantir un cadre non-négociable, dans lequel soient ouverts des espaces d'expérimentation concrète de démocratie : chaque fois que possible, autant que possible, et de plus en plus au fur et à mesure des progrès en autonomie des jeunes qu'ils accompagnent. En effet, il ne suffit pas de donner aux jeunes la possibilité de donner leur avis, voire d'accéder à leurs demandes. Ceux-ci, pour devenir des êtres responsables, doivent être associés à la recherche de solutions et de moyens, au tâtonnement expérimental, ils doivent apprendre à décider ensemble, pouvoir choisir et éprouver les conséquences de leurs choix.

Transmettre des valeurs

Une éducation qui s'inspire de la philosophie de la non-violence vise à modifier les comportements de domination/soumission. Pour atteindre cet objectif, cette éducation transmet des valeurs de justice, de solidarité, de respect des différences ; elles sont exprimées dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948 qui affirme que l'éducation « doit viser au plein épanouissement de la personnalité humaine et au renforcement du respect des droits de l'Homme et des libertés fondamentales » et qu'elle « doit favoriser la compréhension, la tolérance et l'amitié entre toutes les nations et tous les groupes

raciaux ou religieux ». Ces valeurs ont été défendues, tout au long de l'histoire, par des personnes, des groupes sociaux, des peuples, souvent au prix de lourds sacrifices. Cette histoire des combats pour la justice et la liberté (par exemple, la résistance à l'esclavage, au nazisme, au pétainisme et au goulag) constitue une référence d'identité à transmettre aux nouvelles générations. Les récits et la connaissance de l'histoire sont essentiels, mais ces valeurs se transmettront plus efficacement, si de façon complémentaire, il est proposé aux jeunes, dans le cadre de petites collectivités où chacun peut être pris en considération, des projets qui leur donnent le goût de la solidarité et le sens de la justice, le plaisir de relever des défis, ensemble et dans le respect de chacun.

Éduquer à l'attitude non-violente

Cette éducation permanente développe aussi des attitudes qui favorisent la résolution non-violente des conflits : la responsabilité plutôt que la soumission, la coopération plutôt que la compétition, l'esprit critique et la créativité plutôt que la reproduction irréfléchie de modèles, la solidarité plutôt que la rivalité. Aujourd'hui, malheureusement, ce n'est pas la citoyenneté politique qui se trouve à l'horizon des pratiques éducatives mais la compétitivité économique. L'éducation scolaire se réduit bien trop souvent à permettre aux jeunes d'acquérir des savoirs, des compétences techniques ou une qualification professionnelle (avec lesquels ils ne sont d'ailleurs même pas sûrs de trouver du travail). De plus, elle contribue à renforcer la reproduction des hiérarchies sociales. Le système éducatif ne remplit pas pleinement sa mission qui doit consister avant tout à former un être humain et social plutôt qu'un être productif.

Pour construire une société de justice, de respect des droits de l'Homme, de tolérance et de paix, il importe que les objectifs assignés à l'éducation ainsi que les pratiques pédagogiques portent en germe les valeurs de cette société. La seule mémorisation des notions ou des faits est insuffisante au développement de l'intelligence. La construction du savoir suppose son appropriation par l'individu, c'est-à-dire la capacité de lui donner un sens et à l'incorporer aux savoirs déjà acquis. La démarche pédagogique doit apporter assez de sécurité à l'individu pour qu'il accepte une confrontation entre ses représentations et les nouveaux points de vue qu'on lui propose ; elle doit donc également

prendre en compte les relations sociales qui structurent le groupe. L'individu, rendu acteur de son apprentissage, doit pouvoir expérimenter un autre rapport à l'autorité qui ne soit ni abus de pouvoir, ni soumission.

L'enfant doit d'abord se confronter à certaines lois et règles non-négociables, garanties par les adultes qui le précèdent et lui « lèguent ». Sa structuration d'être social s'appuie sur l'intégration de la nécessité des règles pour la vie collective. Mais la construction de sa citoyenneté passe par l'apprentissage de l'analyse des lois au regard de la justice et du respect des droits de tout humain. Les enfants doivent progressivement découvrir que les lois sont liées à un territoire et à une époque, qu'elles peuvent être modifiées, et qu'ils peuvent être acteurs de leur évolution. La possibilité pour les enfants d'élaborer eux-mêmes certaines règles de vie et de se donner les moyens de leur application, est sans doute le plus sûr moyen de les faire cheminer vers la citoyenneté. Il est important de lui faire prendre conscience que les « devoirs du citoyen » ne sont que la condition de garantie des droits de chacun.

Il est essentiel de permettre à l'enfant d'exercer pleinement ses droits, notamment au sein de la famille et de l'école. À cet égard, la Convention internationale des droits de l'enfant adoptée par l'ONU en 1989 ouvre des horizons nouveaux. Au-delà de l'énoncé des droits fondamentaux et de l'obligation de protéger l'enfant, cette convention lui reconnaît le droit de prendre une part active à la vie de la société, pour se préparer ainsi à assurer ses responsabilités d'adulte.

Enfin, cette « éducation non-violente à la non-violence » s'efforce d'inscrire la solidarité et la lutte pour la justice au cœur des comportements quotidiens. La prévention des guerres, des conflits ethniques ou religieux suppose d'analyser et de modifier les rouages structurels et politiques, mais elle prend racine dans une éducation au respect des différences, au respect de tout être considéré comme un partenaire réel plutôt que comme un ennemi potentiel.

Développer des aptitudes à la régulation non-violente des conflits

Tout en structurant la personnalité de l'enfant, cette pédagogie de l'éveil à la responsabilité contribue à développer un certain nombre d'aptitudes néces-

saires à la régulation non-violente des conflits : la confiance en soi, la capacité à communiquer, à coopérer, la compréhension des situations et la créativité.

- **La confiance en soi.** La peur et l'image négative de soi font naître des réactions inappropriées lors de situations à forte connotation émotive. Pour s'ouvrir vers l'autre, il est essentiel que la personne s'accepte elle-même et se sente bien dans son corps. L'éducation doit aider l'enfant à reconnaître sa propre valeur, repérer ses aptitudes et exprimer ses désirs.

- **L'écoute et la communication.** L'éducation doit offrir aux enfants et aux adultes différentes occasions d'exercer leurs qualités d'écoute et d'expression. Apprendre à restituer fidèlement un message, c'est entrer dans une logique de compréhension de l'autre, et se débarrasser des préjugés qui sont à la source de malentendus et de violences.

- **La coopération.** L'entraînement à la coopération, à la négociation et à la médiation, se révèle indispensable pour faire face aux situations de compétition et pour construire des compromis acceptables en situation de conflit.

- **La compréhension.** Formuler des hypothèses, évaluer les conséquences d'un choix, analyser les fonctionnements, élucider les problèmes, synthétiser des connaissances, sont autant de capacités intellectuelles nécessaires à la résolution des conflits. Elles ne peuvent se développer que parallèlement aux capacités de délibération intérieure et d'autorégulation des émotions. Apprendre à décrypter les images et à porter un regard critique sur les médias participe également de la liberté de jugement et de conscience.

- **La créativité.** La créativité est la ressource humaine qui permet de faire face aux imprévus. L'éducation doit procurer aux enfants et aux adultes le plaisir de découvrir leur capacité d'invention et d'imagination. Un des objectifs essentiels de cette éducation non-violente est d'apprendre à accepter les conflits comme l'expression de besoins, et à rechercher des solutions nouvelles, qui prennent en compte autant que possible les besoins identifiés des uns et des autres. Cette démarche est essentielle pour transformer les rapports sociaux encore trop souvent basés sur la domination, l'autoritarisme, la peur et la violence.

L'éducation permanente

L'éducation forme l'adulte de demain, mais l'adulte d'aujourd'hui n'a pas fini d'apprendre, de comprendre, d'évoluer, de changer. Les adultes sont d'autant plus concernés qu'ils détiennent les rênes des pouvoirs de la cité.

Il existe une grande proximité de pensée entre les visées de l'éducation populaire et celles de la non-violence. Promouvoir une éducation et une culture pour le plus grand nombre est central dans une perspective de socialisation, de développement du sens des responsabilités, de solidarité active, de démocratie plus participative.

La formation des adultes à la régulation non-violente des conflits et à l'action non-violente ne s'improvise pas. Des groupes locaux du MAN et les IF-MAN (Instituts de recherche et de formation du MAN) sont engagés dans la création ou le perfectionnement de méthodes interactives efficaces et d'exercices en cohérence avec la philosophie de la non-violence. Ils visent à toujours améliorer le professionnalisme de leurs formateurs.

La formation des adultes à la résolution non-violente des conflits est un choix de société au même titre que l'éducation des enfants et des jeunes ; avec le même souci d'apprendre à traiter autrement que par la violence les inévitables conflits que secrète toute organisation sociale. Pour former des citoyens qui sauront gérer la vie de la cité par des moyens démocratiques, c'est-à-dire non-violents, il est indispensable que notre société investisse des moyens prioritairement dans une éducation s'inspirant de la philosophie de la non-violence. Ce choix fondamental doit découler d'une volonté politique. Il constitue le pilier indispensable de la mutation culturelle sans laquelle aucun changement en profondeur n'est possible. Il s'agit d'un défi majeur qu'il nous faut relever dès aujourd'hui.

LA STRATÉGIE DE L'ACTION NON-VIOLENTE

Pour que la société devienne réellement démocratique, il est essentiel que l'action politique des citoyens ne se réduise pas à l'exercice du droit de vote. La théorie de l'action non-violente se fonde sur une critique du fonctionnement habituel de la démocratie « formelle » qui permet rarement au citoyen de faire vraiment entendre sa voix et d'avoir prise sur la réalité. Par le vote, le citoyen délègue son pouvoir, il ne l'exerce pas. Les démocraties parlementaires sont davantage des démocraties de représentation que de participation. (cf. chapitre 2) Des élections ne suffisent pas à garantir la démocratie. Ce n'est pas parce qu'il est majoritaire qu'un choix est forcément juste. Ceux qui le contestent ne sauraient se cantonner dans l'attente inactive des prochaines élections. Il leur faut agir directement pour interpeller l'opinion publique en dénonçant les injustices du désordre établi et en exigeant que justice soit rendue à ceux qui en sont les victimes.

La fin et les moyens sont liés. Les moyens utilisés dans l'action organisée des citoyens doivent répondre non seulement à des critères moraux mais aussi à des exigences d'efficacité, c'est à dire montrer leur capacité à atteindre la fin recherchée.

Il importe d'abord que la fin poursuivie soit juste. Le choix des moyens est second, mais il n'est pas secondaire. Les idéologies dominantes tentent de légitimer la violence en affirmant que « la fin justifie les moyens », c'est-à-dire qu'une fin juste légitime des moyens injustes. Dire cela, c'est s'enfermer dans une contradiction intrinsèquement perverse. Que les moyens utilisés n'entrent pas en contradiction avec la fin qu'ils visent, c'est une exigence relevant à la fois de la morale, de la cohérence et de l'efficacité.

Les moyens sont comme la graine et la fin comme l'arbre, affirme Gandhi. « Le rapport est aussi inéluctable entre la fin et les moyens qu'entre l'arbre

et la semence »¹. En mettant ainsi en évidence la cohérence entre la fin et les moyens, Gandhi n'affirme pas seulement un principe moral et philosophique ; il énonce en même temps un principe stratégique sur lequel il entend fonder l'efficacité de son action politique. C'est un fait d'expérience que la perversion des moyens entraîne la perversion de la fin poursuivie. Dans le moment présent, nous ne sommes pas maîtres de la fin que nous recherchons, nous ne sommes maîtres que des moyens que nous utilisons. Plus exactement, nous ne sommes maîtres de la fin que par l'intermédiaire des moyens. La fin est encore abstraite, tandis que les moyens sont immédiatement concrets. La fin concerne l'avenir, tandis que les moyens concernent le présent. Or nous sommes toujours tentés de sacrifier le présent à l'avenir en préférant l'abstraction de la fin à la réalité des moyens. En acceptant de recourir à des moyens qui contredisent dans les faits la fin que nous prétendons poursuivre, nous rejetons sa réalisation vers des lendemains hypothétiques qui ne nous appartiennent point.

Si nous agissons pour renforcer la démocratie, comment nous organisons-nous de manière démocratique entre nous ? Si nous luttons contre les discriminations sociales, comment à l'intérieur de notre lutte, donnons-nous voix et pouvoir aux groupes discriminés : femmes, immigrés, personnes en situation de handicap ? La cohérence entre fins et moyens est également une question de crédibilité et de légitimité, elle fait partie du programme constructif.

Enrayer la rivalité mimétique

Par la simplification qu'elle tend à introduire dans la réalité, la violence viole la complexité des relations humaines, sociales, culturelles. Une situation conflictuelle résulte toujours d'un enchevêtrement, d'une imbrication complexe de nombreuses causes. Pour résoudre le conflit, il faut prendre en compte et agir sur l'ensemble des éléments qui en constituent la trame. La violence est incapable de prendre en charge la complexité de ce travail et de le mener à bien.

L'origine du conflit entre deux adversaires se trouve dans la rivalité mimétique qui les oppose pour l'appropriation d'un même objet. Chacun des deux rivaux imite la violence de l'autre en rendant coup pour coup, œil pour œil, dent pour dent, mort pour mort. Le principe même de l'action non-violente

1

Gandhi, *Tous les hommes sont frères*, Paris, Gallimard, coll. « Idées », 1969, p. 149.

est le refus de se laisser entraîner dans cette spirale de violences sans fin. Pour briser ce mimétisme, il faut constamment recentrer le conflit sur l'objet qui en est la cause et ne pas le laisser dégénérer en une pure rivalité de personnes ou de groupes. La résolution du conflit doit établir des relations de justice entre les deux rivaux qui garantissent les droits respectifs de chacun sur l'objet et, pour parvenir à cela, il faut toujours revenir à l'objet (territoire, capital, pouvoir, reconnaissance sociale...) afin de rendre possible une négociation à son propos. En outre, la violence risque fort de détruire l'objet même qui est l'enjeu de la dispute. La violence est souvent la politique du pire, c'est-à-dire de la terre brûlée. Il n'est pas rare que chacun des deux rivaux préfère voir l'objet détruit plutôt que de le voir devenir la propriété de l'autre. La lutte non-violente a pour but de créer les conditions d'une négociation à propos de l'objet qui permette de faire respecter les droits de l'un et de l'autre des deux rivaux dans le respect du bien commun.

La non-coopération

La non-violence, exigence éthique, est-elle capable d'efficacité historique ? La stratégie de l'action non-violente consiste précisément, après avoir analysé une situation donnée, à choisir et planifier différentes actions et à les mettre en œuvre de manière coordonnée en vue d'atteindre un objectif déterminé. La visée de la stratégie de la lutte non-violente est de contraindre l'adversaire afin qu'il se trouve obligé de composer avec les exigences qui lui sont imposées par le rapport de forces mis en place, et, sinon de se rendre à nos raisons, du moins de nous rendre justice. (cf. chapitre 1)

Le principe essentiel de la stratégie de l'action non-violente est celui de la non-coopération. Il repose sur l'analyse suivante : dans une société, ce qui fait la force des injustices du désordre établi, c'est la complicité, c'est-à-dire la coopération volontaire ou passive de la majorité silencieuse des citoyens. La résistance non-violente vise à rompre cette complicité par l'organisation d'actions collectives de non-coopération avec les institutions, les structures, les idéologies, les régimes, les États qui engendrent et maintiennent les injustices et qui portent atteinte aux libertés et aux droits. L'objectif est de paralyser les rouages essentiels des divers mécanismes d'exploitation ou d'oppression afin de rétablir la justice. Étienne de la Boétie (1530-1563) fut l'un des premiers à ex-

primer clairement l'efficacité potentielle d'une politique de non-coopération dans son « Discours de la servitude volontaire ». Constatant que le pouvoir d'un tyran repose tout entier sur la complicité du peuple, il demande qu'on lui fasse comprendre « comment il se peut que tant d'Hommes, tant de villes, tant de nations, supportent quelquefois tout d'un tyran seul, qui n'a de puissance que celle qu'on lui donne, qui n'a pouvoir de leur nuire qu'autant qu'ils veulent bien l'endurer, et qui ne pourrait leur faire aucun mal s'ils n'aimaient mieux tout souffrir de lui que de le contredire »². Dès lors, il suffit que le peuple cesse de prêter au tyran son concours pour que la tyrannie s'écroule. « Vous pouvez vous en délivrer, écrit-il, sans même tenter de le faire, mais seulement en essayant de le vouloir. Soyez donc résolu à ne plus le servir et vous serez libres. Je ne veux pas que vous le heurtiez, ni que vous l'ébranliez, mais seulement ne le soutenez plus et vous le verrez, comme un grand colosse dont on dérobe la base, tomber de son propre poids et se briser »³.

Ainsi, la non-coopération avec un gouvernement qui veut faire respecter des lois injustes est-elle un droit et un devoir de tout citoyen. Dans un premier temps, cette non-coopération peut s'organiser dans le cadre même de la légalité. Il s'agit d'épuiser toutes les possibilités qu'offrent les moyens légaux dans le fonctionnement normal des institutions démocratiques de la société. Mais lorsque celles-ci n'offrent plus de moyens permettant de combattre efficacement l'injustice, alors il devient nécessaire de passer outre aux obligations et aux interdits de la loi, tout en étant conscient des conséquences que cela peut avoir pour soi-même ou sa communauté.

Pendant des années, des dissidents des pays de l'Est, malgré les répressions de toutes sortes dont ils ont été victimes, ont œuvré par des moyens non-violents pour combattre les dictatures instaurées dans ces pays, pour (r)éveiller les capacités de pensée et d'objection de conscience de chaque citoyen. La chute du mur de Berlin en 1989, révolution menée de manière pacifique sinon explicitement non-violente, a permis l'instauration très rapide de démocraties, sans passer par les phases de grande violence de la Révolution française. Depuis quelques décennies, de nombreux mouvements de résistance civile sont parvenus à faire chuter des régimes autoritaires à travers le monde.

2 Etienne de la Boétie, *Discours de la servitude volontaire*, Payot, Paris, 1978, p 174-175

3 *Id, ibid*, p 183

La désobéissance civile

Pour autant que la loi remplisse sa fonction au service de la justice, elle mérite notre obéissance. Mais lorsqu'elle couvre, cautionne ou engendre elle-même des injustices, elle mérite notre désobéissance. Car l'obéissance à la loi ne dégage pas le citoyen de sa responsabilité : celui qui se soumet à une loi injuste porte une part de responsabilité de cette injustice. Ce qui fait l'injustice, ce n'est pas tant la loi injuste que l'obéissance à la loi injuste. Dès lors, pour lutter contre l'injustice, il peut être nécessaire de désobéir à la loi. David Henri Thoreau (1817-1862) dans son court essai intitulé « Le devoir de désobéissance civile » affirme que le citoyen doit constamment agir selon ce qu'il estime être juste, même si cela doit le conduire à désobéir à l'État lorsque celui-ci lui demande de coopérer avec l'injustice. « Si, de par sa nature, la machine gouvernementale veut faire de nous l'instrument de l'injustice envers notre prochain, alors je vous le dis, enfrez la loi. Que votre vie soit un contre-frottement pour stopper la machine. Il faut que je veille, en tout cas, à ne pas me prêter au mal que je condamne »⁴.

Ainsi, ce n'est pas la loi qui doit dicter ce qui est juste, mais c'est ce qui est juste qui doit dicter la loi. Lorsque nous estimons qu'il y a conflit entre la loi et la justice, nous devons choisir la justice et désobéir à la loi. Car ce qui doit dicter le comportement du citoyen, ce n'est pas ce qui est légal, mais ce qui est légitime. L'histoire nous apprend que la démocratie est beaucoup plus souvent menacée par l'obéissance aveugle des citoyens que par leur désobéissance. Si l'obéissance des citoyens fait la force des régimes totalitaires, leur désobéissance peut devenir le fondement de la résistance à ces mêmes régimes. La démocratie exige des citoyens responsables et non pas des citoyens disciplinés. La désobéissance civile apparaît comme l'une des garanties de la démocratie. Le système démocratique est mis au défi de reconnaître la légitimité, dans certaines circonstances et à certaines conditions, de la désobéissance à la loi. Mais pour que cette légitimité démocratique puisse apparaître clairement aux yeux de l'opinion publique, il est essentiel que la désobéissance reste civile, c'est-à-dire qu'elle respecte les règles de la « civilité » et soit donc non-violente, dans ses moyens comme dans ses fins. La désobéissance civile ne doit pas seulement permettre au citoyen d'agir selon sa conscience, elle doit aussi lui permettre d'agir efficacement contre l'injustice. Ce qui donne à une action

de désobéissance civile toute sa force, c'est le nombre de ceux qui s'y engagent. C'est pourquoi il est essentiel qu'elle devienne une action collective et organisée visant à exercer sur les pouvoirs publics une pression qui les oblige à rétablir le droit. Pour cela, il faudra souvent obtenir, non seulement la suppression de la loi injuste, mais la promulgation d'une nouvelle loi qui mette en œuvre la justice.

Le programme constructif

La stratégie de la lutte non-violente implique la planification des actions dans la durée et la montée en puissance d'un rapport de forces favorable. La « victoire » consiste, en règle générale, en l'application effective d'une solution négociée du conflit. Mais sans attendre le règlement définitif du conflit, le programme constructif consiste, en même temps que l'on organise la lutte contre une situation d'injustice, à commencer à rendre justice à ceux qui en sont les victimes. Il est essentiel de proposer d'autres lois, d'autres institutions et d'autres structures qui apportent une solution constructive aux différents problèmes posés et de commencer à les mettre en place afin d'apporter la preuve de leur faisabilité. Plutôt que de s'en tenir à exiger du pouvoir adverse une solution juste au conflit en cours, il s'agit d'entreprendre soi-même d'inscrire cette solution dans la réalité. La réalisation du programme constructif requiert la participation active de ceux-là même qui sont victimes de l'injustice. Elle doit permettre à ceux qui ont été jusque là maintenus dans une situation de mineurs à l'intérieur des structures économiques et politiques de prendre en charge la gestion de leurs propres affaires. En outre, la mise en œuvre du programme constructif permet à de nombreuses personnes qui ne sont pas prêtes à prendre les risques de l'action directe de se mobiliser et de s'engager dans la lutte. Le programme constructif est le complément nécessaire des actions de non-coopération et de désobéissance civile. Sans lui, une lutte non-violente court le risque de rester prisonnière de ses protestations et de ses refus. Par lui, elle ne tient plus seulement sa consistance de ce à quoi elle s'oppose, mais aussi et surtout de ce qu'elle propose et réalise.

Ainsi, nous pouvons être amenés à soutenir toute action en cohérence avec notre projet de société non-violente.

La médiation

Lorsque le conflit est en passe de dégénérer en affrontement où la violence tient lieu d'argumentation, il peut être déterminant de faire appel à une aide extérieure. Une personne ou une force tierce peut devenir une passerelle, un pont entre les antagonistes, d'abord pour les écouter l'un après l'autre, puis pour les amener à trouver, ensemble, comment rétablir les liens endommagés ou rompus. La médiation peut ainsi permettre de briser l'engrenage de la violence.

Agissant comme un catalyseur, le médiateur va transformer la relation entre les antagonistes, en la faisant passer d'un état de tension « binaire » où règnent la symétrie, l'exclusion, la rivalité mimétique et la violence, vers un processus à trois pôles, état « ternaire », où le doute, l'interrogation et la différence vont à nouveau pouvoir exister et la responsabilité être partagée. Ce nouvel espace sera celui du compromis, de la solution négociée et de la coopération. Le résultat du processus de médiation n'est pas de définir un gagnant et un perdant comme peut le faire un tribunal ou une instance d'arbitrage, mais de rétablir la relation pour que les parties en conflit retrouvent la maîtrise de « leur » conflit et parviennent elles-mêmes à le résoudre. La médiation doit faciliter le passage d'un processus de type compétitif vers un processus de type coopératif. Composante de l'action non-violente, la médiation s'efforce de recentrer les parties sur l'objet des conflits ; comme elle, la médiation ne vise pas à obtenir une situation où l'une l'emporte sur l'autre, mais à établir une relation plus juste que celle qui existait précédemment.

La médiation s'efforce d'atteindre la réconciliation en suscitant une prise de conscience de l'interdépendance des individus et des groupes dans la société. Si l'indifférence et la méfiance sont sources de violences, la solidarité et le respect de l'individu sont, au contraire, les éléments de base d'une société non-violente.

Le pari de la médiation, c'est de vouloir créer cet espace où vérité - réalité objective des faits et réalité subjective de l'expérience humaine - respect et compréhension peuvent exister ensemble. En faisant valoir le respect des deux parties, la médiation recherche une justice compatible avec la solidarité et la réconciliation. C'est en cela une pratique qui renforce la paix. Outil de l'action

non-violente, la médiation est elle-même un mode de résolution non-violente des conflits.

La formation à l'action non-violente

Le choix de l'action non-violente s'est développé comme une option privilégiée dans les sociétés occidentales et dans de nombreuses régions du monde depuis quelques décennies. Celle-ci a fait, de manière croissante, la preuve de son efficacité dans les processus de transformation historique, dans les luttes politiques et sociales. Elle a acquis une notoriété importante dans les mouvements d'émancipation au moment où les contradictions de l'action violente ont montré leurs conséquences sanglantes. Ainsi la stratégie de l'action non-violente permet-elle de rouvrir une espérance historique pour les victimes d'injustices par delà la faillite des idéologies de la violence libératrice.

Cependant l'action non-violente n'est pas innée. Elle nécessite d'être préparée. La formation à l'action non-violente est essentielle et se doit d'être développée afin d'acquérir les analyses, les stratégies, les techniques et les savoir-faire individuels et collectifs nécessaires à sa mise en œuvre le temps venu. Comme un anticorps de la démocratie, la formation permanente à l'action non-violente permet de créer une capacité de résistance susceptible d'être mobilisée à tout moment par les groupes qui la composent.

LA DÉFENSE CIVILE NON-VIOLENTE

Les frontières que nous devons défendre avant tout, ce sont celles d'un territoire de la démocratie. Dans une société démocratique, la politique de défense ne doit pas avoir pour finalité de préserver l'État mais bien de préserver l'État de droit. Celui-ci est constitué par les institutions politiques, judiciaires et administratives qui incarnent et traduisent les valeurs de la démocratie dans l'histoire. L'État de droit est un équilibre institutionnel extrêmement fragile qui risque toujours d'être rompu. Défendre l'État de droit, c'est donc non seulement maintenir cet équilibre, mais le renforcer.

Penser la paix

Le moment est venu de rompre définitivement avec l'idée que si nous voulons la paix, nous devons préparer la guerre. Nous devons prendre le risque d'affirmer : si nous voulons éviter la guerre, nous devons construire la paix. Ainsi sommes-nous mis au défi de penser la paix. Probablement les humains seront-ils encore nombreux à préférer les risques de la violence à ceux de la non-violence. Pourtant, la tâche qui s'impose aux hommes et aux femmes raisonnables est de réinventer les conditions de la paix, en sachant qu'elle n'est pas tant à défendre qu'à construire.

Mais construire la paix, c'est toujours affronter des conflits et se mobiliser pour les résoudre par des moyens pacifiques, c'est-à-dire non-violents. Ce que nous avons définitivement appris, c'est que la paix ne peut être fondée que sur la démocratie ; elle s'ancre également dans la capacité des citoyens à se mobiliser pour construire et, le cas échéant, pour défendre l'état de droit.

Des menaces

Toute société comme toute personne est amenée à lutter contre les agressions qui la menacent. Les situations de conflit sont des occasions pour les individus et pour les groupes de faire valoir leurs droits, la défense est d'ailleurs une fonction vitale de tout organisme vivant.

Les menaces qui pèsent sur un État de droit ne sont pas seulement celles de l'agression militaire d'une armée ennemie. Aujourd'hui, les menaces sont nourries par toutes les idéologies anti-démocratiques, qu'il s'agisse du nationalisme, du racisme, de la xénophobie, du sexisme, de l'homophobie, de l'intégrisme religieux ou du libéralisme économique. Ce dernier est fondé sur la recherche exclusive du profit (multinationales aux conseils d'administration tout puissants, banques proposant aux citoyens et collectivités territoriales des crédits toxiques, etc.), sur la collusion entre pouvoir politique et pouvoir économique, ainsi que sur la primauté de la finance, la défense prioritaire d'intérêts particuliers. Ces idéologies entraînent discriminations, exclusions, mensonges, corruptions et manipulations, pollution et détérioration des ressources naturelles, d'espèces animales et végétales. Tout cela en fait des idéologies violentes. Nous ne pouvons taire l'avènement d'un terrorisme organisé ni les réseaux mondiaux des narcotrafiquants qui, munis des armes vendues par les pays européens, exercent une violence sans limites, si besoin au nom d'une religion. Ainsi, la menace qui pèse sur une société démocratique n'est pas d'abord engendrée par la technologie - ainsi que nous étions habitués à le percevoir - mais par l'idéologie. C'est toujours l'idéologie qui arme la technologie. Dès lors, une société démocratique, avant de se défendre contre la menace d'instruments produits par la technologie, doit lutter contre la menace des idéologies antidémocratiques, dont les germes peuvent proliférer aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de son territoire.

Paix et non-violence

Nous n'employons pas le terme de pacifisme mais celui de non-violence. Nous ne croyons pas que les armées et les armements sont les causes des guerres et que, dans l'état actuel du monde, leur suppression serait une condition suffisante de la paix. Certes, la course aux armements et le commerce des ar-

mes favorisent l'éclatement et le développement des conflits armés, mais le silence des armes officielles ne suffit pas à définir la paix que nous voulons. Nous aspirons à une paix juste et durable, c'est-à-dire établie sur la justice qui seule permet la dignité et la liberté. La justice est première. Face à l'injustice et à la violence, l'inaction est une caution intolérable. De nombreuses guerres ont pour but de remplir des fonctions nécessaires à la société, qu'il s'agisse de défendre la liberté, de combattre pour la justice, de rétablir les droits des Humains. Aussi ne s'agit-il pas tant de condamner les personnes qui font les guerres que de chercher une alternative à cette violence. Les guerres ne sont jamais des solutions. Elles engendrent des problèmes supplémentaires avec leur cortège de souffrances, d'exactions et de désir de vengeance. Nous récusons toutes les idéologies qui justifient, honorent et sacralisent la guerre, comme celles qui justifient le terrorisme. Mais l'action pour la justice demeure nécessaire.

Pour promouvoir une politique de désarmement, il importe donc de concevoir des « équivalents fonctionnels de la guerre » qui offrent aux nations les moyens de se défendre contre une nouvelle agression, ainsi que des moyens efficaces de lutter contre l'injustice. Cela nous engage dans un travail créatif d'alternatives à la guerre, pour la défense de la justice. Nous avons la responsabilité de proposer des moyens réalistes pour mettre un terme aux « horreurs de l'injustice », aussi bien qu'aux « horreurs de la guerre ». Nous nous inscrivons dans une morale de responsabilité face aux défis de l'histoire.

Ainsi, la non-violence s'efforce de rechercher les moyens d'une défense civile non-violente, alternative fonctionnelle aux moyens de la guerre, qui permette à la population d'organiser une véritable résistance en cas d'agression et d'assurer sa sécurité.

Une défense démocratique de la démocratie

La défense d'un État de droit ne doit pas reposer sur la mobilisation des militaires, mais sur la mobilisation des citoyens. De ce point de vue, il importe de démilitariser les notions de paix et de défense. En effet, si la technologie militaire précède, supprime et finit par évacuer la réflexion politique, ce n'est plus le citoyen qui est l'acteur de la défense, mais la machine militaire, ce qui représente un danger pour la démocratie. Il importe que les citoyens se réapproprient leur rôle dans la défense de la démocratie, une défense qui doit

d'abord être civile, c'est-à-dire organisée dans le cadre des institutions de la société politique et des organisations de la société civile. Si l'objet de la défense est la démocratie, l'acteur de la défense ne peut qu'être le citoyen, acteur de la démocratie. Ainsi existe-t-il un lien organique entre la démocratie et la défense civile non-violente. Nous retrouvons ici l'un des principes essentiels de la non-violence selon lequel il doit exister une cohérence profonde entre la fin et les moyens. La guerre ne peut être admise comme un moyen tandis que les moyens mis en œuvre dans le cadre d'une défense civile non-violente s'avèrent cohérents avec la démocratie.

Il est important de souligner que le meilleur moyen de préparer la défense de la démocratie pour les temps de crise est de la renforcer et de la rendre plus effective en temps de paix. Plus les citoyens d'un pays auront le sentiment de vivre dans une société qui leur rend justice, plus ils seront motivés pour défendre cette société contre les menaces qui pèsent sur elle. De même, plus ils participeront effectivement à la gestion politique et économique du pays, plus ils seront préparés à défendre la société contre une éventuelle agression. Ainsi le choix de la défense civile non-violente constitue-t-il un pari sur la démocratie. C'est d'abord dans le cadre des institutions politiques et administratives que la démocratie doit être défendue. Il est de la responsabilité des citoyens qui exercent des fonctions dans ces institutions de veiller à ce qu'elles continuent de fonctionner selon les règles de l'État de Droit. Il leur appartient donc de refuser toute allégeance à tout pouvoir illégitime qui tenterait de détourner ces institutions à ses propres fins. On peut définir la défense civile non-violente comme une politique de défense de la société démocratique contre toute tentative de déstabilisation, de contrôle ou d'occupation, conjuguant de manière préparée et organisée des actions non-violentes de non-coopération avec tout pouvoir illégitime, en sorte que celui-ci soit mis dans l'incapacité d'atteindre les objectifs idéologiques, politiques et économiques par lesquels il veut justifier son agression.

Processus de transition

La doctrine officielle de défense française met en avant le concept de « défense globale », en précisant que celle-ci est constituée de trois composantes : la défense militaire, la défense civile et la défense économique. Mais en réalité,

la défense militaire occupe entièrement, dans le domaine stratégique, à la fois le champ de la réflexion théorique et celui de l'organisation pratique. La défense civile n'occupe qu'une place marginale et sous la coupe des militaires, alors qu'elle devrait se trouver au centre du dispositif de défense de la démocratie.

Dans l'idéal, la défense civile non-violente pourrait être considérée comme une alternative aux défenses militaires. Mais une telle conception des choses supposerait qu'un pays décide de renoncer à toute forme de défense armée pour ne faire reposer sa sécurité et son indépendance que sur la mise en œuvre de la défense civile non-violente. Les mouvements non-violents s'inscrivent dans une dynamique à long terme visant à augmenter le poids de la défense civile par rapport à la défense militaire.

La valeur d'une alternative se juge aussi à sa capacité à rendre possible un processus cohérent de transition et une dynamique de changement. Dans ce processus de transition que nous avons appelé « transarmement », les différentes formes de défense militaire et de défense civile devront coexister, même si cette coexistence peut apparaître conflictuelle. Dès à présent, la préparation et l'organisation d'une défense civile non-violente constitueraient une valeur ajoutée à la dissuasion globale de notre pays, qui pourrait s'avérer décisive. Tout ce qui renforce l'affirmation de notre volonté de défense et tout ce qui augmente notre capacité de résister contre une éventuelle agression amplifie l'effet dissuasif de notre défense.

Rechercher la sécurité commune

La paix militaire repose généralement sur la menace de « destruction mutuelle ». Cette menace est totale dans la dissuasion nucléaire mais elle est déjà présente dans la préparation de la guerre conventionnelle. Cet équilibre des terreurs militaires est fragile ; il pourrait être déstabilisé par une crise politique majeure. Car alors, chacun des deux adversaires pourrait craindre une action préventive de l'autre. Cette crainte réciproque est de nature à précipiter un affrontement armé entre les États rivaux. Face à ce risque déraisonnable et démesuré, les peuples et les nations sont mis au défi de construire la paix non par la menace d'une « destruction mutuelle » mais par la recherche d'une « sécurité commune ». Celle-ci n'est pas fondée sur la confiance réciproque ; elle ne consiste pas à prétendre déjà faire de l'ennemi un ami. Un adversaire

peut ponctionner les ressources nécessaires à la satisfaction de nos besoins élémentaires, comme l'eau, la nourriture, l'énergie, dans le but de privilégier son intérêt vital personnel. Mais nous avons avec lui le même intérêt vital à assurer notre défense par des moyens qui n'impliquent pas le risque de nous détruire ensemble.

Vers un désarmement nucléaire

Actuellement notre paix et notre « sécurité » reposeraient sur la notion de « dissuasion nucléaire ». Or celle-ci ne peut satisfaire le besoin de sécurité de l'adversaire. Le tir et l'explosion d'une arme nucléaire par accident, erreur ou folie n'est pas invraisemblable. Cette explosion entraînerait des destructions massives et irréversibles de part et d'autre des lignes de front, y compris chez l'expéditeur de l'arme. L'arme nucléaire est non seulement criminelle mais aussi la plus anti-démocratique des armes puisque son usage entraînerait la mort ou la mutilation de millions de femmes, d'enfants et d'hommes innocents. La menace grandit avec l'extension géographique de l'armement nucléaire. C'est pourquoi le MAN condamne la stratégie de dissuasion nucléaire et la prolifération qui en résulte. Le désarmement mondial est notre objectif final. Le MAN s'engage pour le désarmement nucléaire de la France, non conditionné à l'obtention d'un accord multilatéral.

LA NON-VIOLENCE ET LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

La réflexion sur la pertinence et l'apport de la non-violence à l'international est fondamentale. Le coût des conflits militaires est trop important, entraînant la destruction des sociétés civiles et politiques, voire des déplacements de population et des séquelles importantes (viols, enfants soldats) avec bien souvent des impacts environnementaux non négligeables et nuisant au développement économique. Pour autant il ne peut être question de choisir le *statut quo* et les violences structurelles sans réagir. La stratégie de l'action non-violente constitue un formidable potentiel pour se défendre face aux injustices, aux violations des droits humains, aux multiples menaces susceptibles de fragiliser la société démocratique, aussi bien à l'échelle nationale qu'internationale. La solidarité internationale est un des fondements de la non-violence et le socle de sa pratique historique.

Le soutien des luttes non-violentes et résistances populaires

Si l'on prend la mesure des violences qui meurtrissent l'humanité, on peut être étonné qu'il y ait peu d'actions révolutionnaires pour les faire toutes cesser.

Une « Paix durable » ne peut exister que lorsque les conditions sociales, économiques, et environnementales sont équilibrées :

- absence de violences physiques
- limitation des violences structurelles (discriminations politiques, économiques, culturelles) ;
- légitimité interne et externe des structures étatiques et viabilité de celles-ci ;

- existence d'outils de transformation positive des conflits : organisations de la société civile, lieux de régulation des conflits, expression libre, justice réparatrice, éducation, etc.

La prévention des crises et la gestion des conflits.

Lorsque les facteurs sont réunis pour qu'un conflit dégénère en conflit militaire, il est déjà trop tard. L'action doit être entreprise avant que l'explosion ne se produise.

Il convient de prendre « à distance » toutes les initiatives susceptibles d'influer sur le déroulement du conflit, en premier lieu en aidant les organisations non-violentes des pays en crise dans leur action. Au niveau international, le MAN s'engage depuis des années dans le soutien de luttes non-violentes et de résistances populaires : Ekta Parishad en Inde, résistance populaire non-violente en Palestine, résistance non-violente au Kosovo, etc. C'est en renforçant l'intérêt de la société civile pour la défense des droits humains que nous aurons le plus de chance de faire évoluer les gouvernements des États.

La tâche proposée à ceux qui veulent intervenir pour établir la paix dans le monde est gigantesque. Pour la mener à bien, il faut que la communauté internationale se mobilise. Mais, pour une large part, la « communauté internationale » est une fiction. Ce sont les États-nations qui détiennent la réalité des pouvoirs de décisions et d'action. Et ce n'est pas la fidélité aux valeurs proclamées par la Déclaration universelle des droits de l'Homme qui est la motivation première des États, mais la considération de leurs intérêts particuliers. Dans ces conditions, il appartient aux citoyens de se mobiliser eux-mêmes pour infléchir la politique des États. La violence est trop coûteuse pour l'humanité. Une paix durable est un objectif atteignable si la communauté internationale accepte de faire de la prévention des conflits un axe central de ses politiques, au même titre que le développement soutenable, le respect des droits humains, etc.

Les Droits de l'Homme sont une notion qui ne cesse de s'étendre et bien des peuples actuellement se libèrent ou tentent de le faire au nom de ces principes. De plus, les États, sauf ceux à caractère autoritaire, ne peuvent fermer les yeux totalement sur les aspirations de leurs opinions. C'est en renforçant l'intérêt de la société civile pour la défense des droits humains que nous aurons

le plus de chance de faire évoluer les gouvernements des États. Si la « communauté internationale » n'existe pas, il n'en est pas moins vrai qu'une des finalités du projet non-violent est de la faire naître.

Un devoir d'ingérence démocratique

Les frontières de la démocratie sont violées partout où sont violés les droits de l'Homme. Bien que nous n'ayons jamais pu l'ignorer vraiment, nous en prenons aujourd'hui davantage conscience. Nous nous sentons comptables des agressions qui font souffrir et mourir des Hommes, et cela sur quelque territoire que ce soit dans le monde. Proclamer la Déclaration universelle des droits de l'Homme, c'est reconnaître que notre responsabilité est universelle. Et cette responsabilité nous impose un devoir de solidarité qui nous demande d'intervenir, de nous ingérer dans des « affaires étrangères », dans des « affaires extérieures » qui sont aussi liées aux nôtres (in-gérer, du verbe latin *in-gerere*, signifie se « porter dans », c'est-à-dire précisément intervenir). Il n'est pas admissible que la communauté internationale se retranche derrière le principe de non-ingérence pour assister passivement à une répression violente exercée contre un peuple par une dictature militaire, ou à une guerre civile qui oppose deux fractions d'un même peuple ou deux peuples que les péripéties de l'histoire avaient rassemblés, souvent à leur corps défendant, dans un même État. Entre l'ingérence humanitaire consistant à aider les victimes sans agir sur les causes des violences et l'ingérence militaire imposant un arrêt des combats sans apporter de solutions politiques, il y a place pour le soutien aux sociétés civiles par les sociétés civiles. Permettre l'expression publique des opinions qui s'opposent à la propagande officielle est déjà une forme d'ingérence politique. On connaît le rôle joué par les médias dans la diffusion d'une idéologie qui, fondée sur la discrimination et l'exclusion de l'autre, alimente les conflits et engendre la violence. À travers le prisme déformant de la propagande, la parole et l'image deviennent véritablement des armes de guerre. Il s'agit alors de fournir aux citoyens qui refusent cette propagande les moyens techniques qui leur permettent de s'exprimer (publication de journaux, de brochures et de livres, émission de radios et télévisions libres, accès à Internet et aux réseaux sociaux, etc.) ainsi que des espaces de visibilité (conférences et rencontres politiques lors de tournées de défenseurs des droits humains, etc.)

Les sanctions économiques

Une première intervention à envisager qui n'implique pas l'envoi de forces sur les lieux mêmes du conflit est l'imposition de sanctions économiques à un pays ou à ses dirigeants pour les forcer à modifier leur politique. Les moyens utilisés sont économiques, mais l'enjeu et l'objectif sont politiques. En cherchant à affaiblir les avantages économiques obtenus souvent de manière illégitime, les sanctions économiques cherchent à faire pression sur le pouvoir politique de ce pays. L'exemple type de la sanction économique est l'embargo. Le MAN a soutenu la campagne de boycott contre l'Afrique du Sud de l'apartheid et soutient aujourd'hui la campagne Boycott Désinvestissement Sanctions (BDS) concernant les produits israéliens d'exportation étiquetés Israël alors qu'ils sont produits sur les territoires occupés.

Les sanctions économiques s'apparentent directement à des actions de non-coopération avec l'État cible. Certes les sanctions économiques prises à l'encontre d'un pays ne peuvent qu'accroître les difficultés, souvent déjà lourdes, rencontrées par les populations civiles. Les dirigeants du pays et leurs partisans ne manqueront pas de prendre appui sur ces difficultés pour dénoncer les sanctions qui les visent et organiser des campagnes, aussi bien en direction de leur propre opinion que de l'opinion publique internationale, pour les discréditer et les délégitimer. Il est donc souhaitable qu'elles soient prises en concertation avec les représentants des forces démocratiques du pays concerné. Ceux-ci peuvent les juger utiles, voire nécessaires, en estimant que la population est prête à supporter des difficultés économiques accrues pour obtenir des gains politiques. Il importe de veiller à limiter les effets pervers des sanctions économiques à l'encontre de la population civile, dans les domaines de l'alimentation et de la santé mais aussi dans ceux de la communication et de l'information.

Il convient d'établir une distinction entre les sanctions commerciales et les sanctions financières. Chaque fois que cela sera possible, nous devons privilégier les sanctions financières. En effet celles-ci touchent plus directement les classes dirigeantes : gel des avoirs bancaires, suspension de toute aide financière, refus du rééchelonnement de la dette extérieure du pays cible, refus de tout investissement dans ce pays. Alors que les premières touchent plus la population civile car elles sont constituées essentiellement par des restrictions sur

les exportations à destination du pays cible et sur les importations des biens produits par ce dernier.

L'intervention civile de Paix

Lorsque les sanctions économiques s'avèrent insuffisantes pour faire céder l'adversaire, il convient d'étudier la possibilité d'une intervention directe sur les lieux du conflit. Avant même d'envisager une quelconque intervention militaire, il importe de savoir si des forces d'intervention civiles, non armées, ne seraient pas susceptibles d'apporter une contribution à la résolution pacifique du conflit en cours. En d'autres termes est-il possible d'envisager une « projection de forces non militaires » qui puisse peser sur le rapport des forces en présence ?

L'Intervention Civile de Paix (ICP) telle que nous la concevons aujourd'hui est le fruit des expériences de terrain mises en place depuis les années 80 et d'une analyse réflexive continue sur les atouts et les limites de cette méthode. Nous définissons L'ICP comme « l'envoi en mission de volontaires civils (non-militaires et non-armés) dans des zones de conflits, à la demande et auprès des organisations des sociétés civiles locales. Ces missions participent à la construction de la paix et à la résolution non-violente des conflits. Les volontaires, après avoir été formés et sélectionnés, effectuent des actions d'observation, d'information, d'interposition, de médiation, de coopération et de formation adaptées à la situation, dans le but de réduire ou si possible de faire cesser la violence, afin de créer les conditions d'une solution politique au conflit. » Cette définition sert de référence au niveau français ; s'il en est d'autres qui varient en fonction des organisations et de leurs origines, certains principes comme le non-parti pris, la non-violence et la dimension civile restent essentiels.

Notons qu'en Europe et en Allemagne particulièrement, le terme retenu est « Service Civil de Paix » (SCP). Des organisations pour la paix plaident pour un SCP professionnel, à savoir le déploiement sur le long terme de « consultants pour la paix » formés qui collaboreraient avec les partenaires locaux afin de renforcer le dialogue et les structures de la société civile dans les régions en conflit.

L'ICP est un soutien de la société civile à la société civile. Qu'une mission ICP soit mandatée par une organisation gouvernementale, intergouvernementale ou non-gouvernementale, les volontaires ou les professionnels de l'ICP sont des civils, c'est-à-dire qu'ils n'appartiennent ni à la sphère étatique, ni à la sphère militaire. La société civile joue un rôle essentiel dans la gestion des conflits : sans son implication et son action, il ne peut y avoir de solution politique au conflit ni de paix durable. Les civils sont souvent les premières victimes des conflits armés, ils sont aussi les premiers à se mobiliser contre les violations des droits humains et les injustices, à s'organiser au quotidien pour dénoncer les injustices et faire évoluer la situation. L'ICP en général et l'accompagnement protecteur¹ en particulier permettent aux défenseurs des droits de l'Homme et aux organisations locales d'avoir davantage de marge de manœuvre pour faire leur travail, pour mettre les États en face de leurs responsabilités, la première étant le devoir de protéger les citoyens. Le fait que l'ICP soit exclusivement civile garantit une image indépendante et neutre, qui différencie cette méthode des opérations de missions de la paix de l'ONU composées de militaires, de policiers et de civils.

L'ICP est une stratégie de résolution des conflits qui vise à faire coïncider la fin recherchée, la paix, et les moyens mis en œuvre, des outils non-violents. Elle tend à faire diminuer les niveaux de tension ou de violence afin de permettre aux acteurs de paix locaux de travailler, en sécurité, dans un environnement de conciliation plus serein et rationnel. Cette forme d'intervention tente de limiter l'ingérence étrangère : en effet, la présence internationale n'est pas mobilisée, pour imposer des solutions pensées par d'autres, mais bien pour soutenir les acteurs locaux engagés dans la gestion non-violente des conflits et la défense des droits humains.

Selon les besoins identifiés, selon la demande, les volontaires ou professionnels de l'ICP remplissent différentes missions. Ils apportent une présence dissuasive : bien souvent, l'accompagnement des acteurs de paix locaux par des équipes internationales de volontaires de paix constitue une présence dissuasive qui leur permet de mener leur travail en minimisant les menaces

1 L'accompagnement protecteur consiste en une présence internationale auprès de personnes, groupes de personnes ou organisations civiles travaillant en faveur des Droits de l'Homme et de la constitution d'un état de droit dans leur pays et étant potentiellement ou effectivement l'objet d'actes d'intimidation (menaces, kidnappings, tentatives d'assassinat, etc.). La présence de ces observateurs étrangers non armés joue un rôle dissuasif face aux agresseurs.

de violences physiques et politiques. Grâce à cette présence et ce soutien, les défenseurs des droits humains (DDH) peuvent continuer leur travail et participer aux processus de démocratisation et d'établissement d'un État de droit. Ils sont amenés à observer et témoigner de la situation sur le terrain : les atteintes aux droits de l'Homme, les violations des termes d'un accord entre parties en conflit, le déroulement des élections dans des zones de tension, doivent pouvoir être observés, répertoriés et communiqués avec rigueur et indépendance afin de conduire un processus viable et durable de démocratisation et de construction de la paix. La présence des intervenants en ICP et certaines activités peuvent favoriser le dialogue et la réconciliation : l'intervention d'un tiers est décisive pour servir d'intermédiaire entre parties en conflit. Créer un espace « neutre » où des acteurs de paix, des associations de jeunes ou de femmes issues de chaque communauté par exemple, puissent se retrouver, échanger et agir ensemble est une condition indispensable pour recréer des liens et entamer un processus de dialogue et réconciliation. Ils peuvent transmettre des outils ou organiser des formations pour renforcer les capacités des organisations de la société civile locale à agir et s'impliquer dans un processus de paix juste et durable, de résolution non-violente du conflit. C'est une caractéristique essentielle d'une mission ICP et une condition *sine qua non* de la réussite de ces processus. Les missions demandent un savoir-faire mais aussi et surtout un « savoir-être » dans des contextes délicats.

Les diverses modalités de l'intervention civile peuvent être mises en œuvre dans différentes circonstances politiques. Selon que l'ICP est mise en place en amont, pendant ou après un conflit, elle vise à atteindre des objectifs spécifiques : la sauvegarde de la paix, le rétablissement de la paix, le maintien de la paix, la construction de la paix.

L'ICP est pratiquée et a été pratiquée dans de nombreux pays en conflit ou sous tensions de par le monde. De la Colombie au Népal, du Sud-Soudan au Sri Lanka, des équipes internationales non armées, mais formées selon les principes de la non-violence aux questions de sécurité, à l'interposition et à la médiation, agissent auprès des belligérants et des acteurs de paix locaux. Par leur présence active sur le terrain, par leurs liens avec les réseaux internationaux, ces intervenants contribuent à une transformation des conflits dans le respect des droits fondamentaux des populations.

C'est finalement l'usage stratégique du statut d'international, de présence tierce, qui fait la plus-value de cette méthode. L'ICP devrait être un élément clé de la construction de la paix dans le monde.

Investir pour la paix

Jusqu'à présent, les missions d'intervention civile n'ont été réalisées que dans le cadre d'ONG dont les moyens et les objectifs étaient nécessairement fort limités. Le Comité Français pour l'ICP est soutenu dès le départ par plusieurs financeurs privés (Fondation Un Monde par tous, Fondation Charles Léopold Meyer, Non-violence XXI). En 2008, des missions de plus grande envergure deviennent possibles quand le Ministère des Affaires Étrangères (MAE) commence à s'intéresser à ce dossier et finance les formations du Comité ICP par l'intermédiaire de la Mission d'Appui à l'Action Internationale des ONG (MAAIONG) qui sera intégrée à l'Agence Française du Développement (AFD) en 2009. Le Comité ICP a également bénéficié de programmes européens suite à son association avec de nombreux partenaires. Depuis lors, le Comité ICP a l'espoir d'acquérir une nouvelle dimension ; il met entre autres l'accent sur la structuration et le développement de l'ICP francophone. Face à l'expression de nouveaux besoins au niveau international et à la demande croissante en provenance d'Afrique francophone, force est de constater que les moyens sont insuffisants et que la France est en retard concernant le développement de l'ICP. Ainsi des institutions, telles que l'Union européenne, convaincues de la nécessité de développer une politique de prévention des conflits, devraient se pencher sur le concept d'Intervention Civile de Paix et soutenir les associations et les organisations qui la pratiquent déjà.

CONCLUSION : CULTIVER LA NON-VIOLENCE

En ce XXI^e siècle, la violence continue à faire la preuve qu'elle est incapable de résoudre les conflits humains. Ce n'est pas la non-violence mais bien la violence qui est une utopie, parce qu'en aucun lieu elle ne parvient à construire positivement l'Histoire.

La violence continue à produire son lot de guerres, de massacres, de tortures, de haines, de souffrances et de destructions, qui enferment les humains dans le non-sens, l'incohérence et la contradiction.

En contrepoint, différentes occasions ont montré que l'action non-violente et la régulation non-violente sont des réponses possibles au conflit, l'une ou l'autre selon les situations. Elles permettent même de faire de cet inévitable conflit une opportunité de progrès, vers plus de cohérence et d'harmonie.

La non-violence est un principe philosophique

La non-violence, pour nous, n'est pas une option parmi d'autres : elle est une exigence philosophique fondamentale dans la recherche de sagesse, de vérité et de justice.

Choisir la non-violence suppose de reconnaître sa propre violence ; et de chercher à comprendre la violence qui semble si souvent une fatalité dans les rapports sociaux. Mais l'Humain, afin de devenir maître de son destin, et sans attendre d'être capable d'éradiquer la violence de sa vie et de la société, doit d'abord refuser de reconnaître toute légitimité à cette violence. Notre société condamne certaines violences, mais depuis des temps lointains, nous sommes conditionnés à penser que la violence est inévitable, justifiable dans certains cas, et même parfois honorable... Cette justification s'est enracinée dans notre

imaginaire. La non-violence commence par le refus de trouver des excuses à la violence et l'injustice.

La non-violence est une culture alternative et un mode d'action.

La non-violence est l'art de vivre ensemble, de façon civile, civilisée. Ils sont nombreux les femmes et les hommes qui aspirent à la non-violence et décident de la cultiver au quotidien avec honnêteté, humilité et humour. Ces personnes de tous les âges osent se démarquer des schémas habituels au nom de ce qu'elles croient juste. La démarche non-violente n'est pas sans risques, elle demande du temps et parfois plus de courage, mais elle est la seule à concilier efficacité et respect.

La non-violence nous incite à nous organiser démocratiquement pour résoudre nos problèmes, construire des compromis et des règles qui prennent en compte équitablement les besoins des personnes, dans la perspective de mieux vivre ensemble. Elle nous incite à développer nos capacités d'affirmation de soi et d'empathie, de communication, de coopération, d'analyse et de créativité.

La non-violence permet de réduire les tensions des face-à-face conflictuels : il s'agit de mettre de la distance par le rappel du cadre et l'interposition de tiers, de restaurer le lien par l'écoute et de chercher une issue honorable pour chacun. Puis vient le moment d'exprimer les désaccords et d'échanger les points de vue ; c'est à ces fins que se développent l'intervention civile de paix et différentes formes de médiation.

La non-violence est une force pour agir concrètement et méthodiquement quand il s'agit de protester et de résister à l'injustice, avec détermination et loyauté, et dans le respect manifeste de l'adversaire. Le rapport de forces évolue essentiellement en fonction de l'adhésion de l'opinion publique à la cause défendue.

Le choix entre non-violence et violence est un choix entre raison et déraison.

En ce troisième millénaire, la pollution de la planète, la raréfaction des ressources énergétiques, la perturbation des écosystèmes risquent d'induire des bouleversements sociaux aptes à engendrer encore plus de violence. La société de surconsommation et de surproductivité porte en elle sa propre violence, celle des rapports humains fondés sur des logiques de compétition et d'exclusion.

Face à ces dangers, les humains n'ont d'autre solution vivable que de placer la non-violence au cœur de leurs actes et de leur réflexion. Aujourd'hui, il ne peut y avoir d'espérance de construire un avenir pacifié que si les individus renoncent à toute idéologie de la violence, s'ils résistent pied à pied et au jour le jour à la culture de la violence.

C'est seulement en affirmant notre résolution d'investir ensemble pour la non-violence que nous pourrons concevoir des modes de vie plus durables, plus équitables et plus agréables à chacun, donnant ainsi un nouveau sens à l'Histoire, c'est-à-dire à la fois une nouvelle direction et une nouvelle signification.

LE MOUVEMENT POUR UNE ALTERNATIVE NON-VIOLENTE

Le Mouvement pour une Alternative Non-Violente (MAN) a pour objectif de promouvoir la non-violence et de faire valoir son apport spécifique dans la vie quotidienne, dans l'éducation et dans les luttes sociales et politiques. Par la réflexion, l'action et la formation, le MAN cherche ainsi à promouvoir une société de justice et de liberté. Plus globalement la non-violence est d'une part une philosophie qui donne sens à l'histoire des hommes et d'autre part une stratégie fondée sur la non-coopération avec l'injustice. Pour faire face aux défis du troisième millénaire, il est urgent, tout en reconnaissant la réalité et la nécessité du conflit, de délégitimer la violence et de développer une culture de non-violence.

Le MAN a été créé en 1974. C'est une fédération de groupes présents dans de nombreuses localités (Paris, Lyon, Orléans, Montpellier, Nancy, Haute Normandie, Haut Rhin, Loir et Cher, Nantes, Aveyron, Côte d'Or, Manosque, Vitré, Nord Pas de Calais, Saône et Loire, Albi, Toulouse, Vendée...). Au début le MAN s'est créé autour des questions de lutte contre la militarisation de la société et a participé activement au combat des paysans du Larzac contre l'extension d'un terrain militaire. Il a aussi dénoncé le nucléaire civil et militaire en participant aux actions contre la construction des centrales nucléaires : Malville, Plogoff. Le MAN a pris toute sa place pour dénoncer l'apartheid en Afrique du Sud en organisant le boycott des Oranges Outspan. Le soutien aux objecteurs de conscience était aussi un axe important de l'activité du MAN.

Dans les années 80, le MAN s'est engagé dans la lutte contre le racisme en soutenant activement les grèves de la faim contre les expulsions et la Marche pour l'Égalité qui a permis la reconnaissance d'un certain nombre de droits pour les personnes issues de l'immigration, notamment le droit d'association et la carte de résidence de 10 ans. Depuis une dizaine d'années, le MAN travaille plus particulièrement sur la violence de la vie quotidienne : violences

à l'école, au travail et dans le quartier. Plusieurs membres du MAN se sont formés à la gestion des conflits interpersonnels et assurent des formations auprès d'enseignants, d'animateurs, de parents, de gardiens d'immeubles ou de chauffeurs de bus. Des Instituts de Formation (IFMAN) ont été créés pour travailler avec les institutions.

Parallèlement à ce travail dans la cité, l'engagement international est un élément essentiel dans l'action du MAN, notamment par la promotion de l'Intervention Civile de Paix et la formation des volontaires de cette ICP. Dans les situations de conflits armés, la société civile peut jouer un rôle important dans les opérations de maintien de la paix et par une action pro active. Les missions d'intervention civile, dont la logique est bien différente des missions militaires, apportent une contribution significative à la prévention des crises et à la résolution des conflits : par des actions d'observation, d'information, d'interposition, de médiation, de coopération et de formation adaptées à la situation, dans le but de réduire et si possible de faire cesser la violence, afin de créer les conditions d'une solution politique. Le MAN s'est engagé dans des actions d'Intervention Civile auprès des Communautés de Paix en Colombie, en Israël-Palestine et au Kosovo. Le MAN est membre du Comité Français pour l'ICP et de Nonviolent Peaceforce.

Dans son engagement pour la transformation positive des conflits interpersonnels aussi bien que pour la régulation non-violente des conflits internationaux, le MAN inscrit son action dans le cadre de la Décennie 2001-2010 pour la promotion d'une culture de non-violence et de paix au profit des enfants du monde définie par l'ONU.

MAN

47 avenue Pasteur, 93100 MONTREUIL

Tél. : 01 45 44 48 25

e-mail : man@nonviolence.fr

www.nonviolence.fr

www.facebook.com/choisirlanonviolence

LES RÉSEAUX THÉMATIQUES

Le MAN se structure autour de réseaux thématiques ouverts à tous les adhérents et aux sympathisants qui se reconnaissent dans les orientations du mouvement. Ces réseaux fonctionnent avec des listes de discussion à inscription libre.

Réseau Éducation

education@man.nonviolence.fr

Réseau Écologie et non-violence

ecologie@man.nonviolence.fr

Réseau Désarmement Nucléaire

nucleaire@man.nonviolence.fr

Réseau Tensions sociales

tensions sociales@man.nonviolence.fr

Réseau Solidarité Internationale et Intervention Civile de Paix

icp-man@man.nonviolence.fr

Réseau Israël Palestine

palestineisrael@man.nonviolence.fr

Voir aussi nos sites associés :

<http://francesansarmesnucleaires.fr> ou <http://fsan.fr>

<http://www.desobeissancecivile.org>

<http://www.nonpubenfants.org>

<http://interventioncivile.org>

LES GROUPES LOCAUX

MAN Albi man.albi@nonviolence.fr
3 rue Campmas 81000 ALBI - 05 63 60 58 06

MAN Aveyron yvon-puech@wanadoo.fr
38 rue Henri Fabre 12000 RODEZ - 05 65 68 32 84

MAN Centre Alsace man.centre.alsace@gmail.com
3 rue du Traminer 68000 COLMAR - 03 89 79 01 51

MAN Côte d'Or abeescherrer@yahoo.fr
25 rue Lecouteulx 21000 DIJON - 03 80 78 21 09

MAN Drôme man.drôme@nonviolence.fr
70 chemin du Jas 26400 LA REPARA AURIPLES 04 75 83 52 23

MAN Haute-Normandie man.normandie@wanadoo.fr
Centre 308, 82 rue Jeanne d'Arc 76000 ROUEN - 02 35 96 52 64

MAN Ile-de-France contactman.idf@free.fr
MDA6 Boîte n°3 60 rue St André des Arts 75006 PARIS - 01 64 27 16 08

MAN Lyon man.lyon@nonviolence.fr
187 montée de Choulans 69005 LYON - 04 78 67 46 10

MAN PACA mt.dufour@wanadoo.fr
Montée des Adrechs 1545 04100 MANOSQUE - 04 92 72 46 28

MAN Montpellier man-montpellier@wanadoo.fr
12 rue des Pivoines 34070 MONTPELLIER - 04 67 92 69 12

MAN Mulhouse man.68@laposte.net
11 rue Flora 68100 MULHOUSE - 03 89 46 10 79

MAN Nancy man.nancy@nonviolence.fr
22 rue Mozart 54600 VILLERS LES NANCY - 03 83 40 13 44

MAN Nantes mouvementnonviolence44@gmail.com
32 rue Georges Guynemer 44300 NANTES - 06 59 55 64 56

MAN Nord-Pas-de-Calais dumont.cosson@modulonet.fr
43 rue du Maire André 59000 LILLE - 03 20 54 41 61

MAN Orléans contactman.orleans@yahoo.fr
4 rue de la Bustière 45400 Fleury les Aubrais - 02 38 73 56 19

MAN Saint-Etienne man.stetienne@nonviolence.fr
19 rue Grua Rouchouse 42100 SAINT ETIENNE - 04 77 41 96 47

MAN Saône et Loire hubert-bellier@wanadoo.fr
Les Teppes 71260 ST GENGOUX-DE-SCISSE - 03 85 33 26 10

MAN Vendée manvendee@gmail.com
42 rue Georges Clémenceau 85340 OLONNE SUR MER - 02 51 32 54 46

MAN Vitré jma.dean@wanadoo.fr
3 allée du chêne 35450 LANDAVRAN - 02 99 49 87 19

MAN Vosges man.vosges@nonviolence.fr
127 rue Edmont Michelet 88130 CHARMES

NOS PARTENAIRES

IFMAN (Instituts de recherche et de formation du MAN) développent l'action de formation du MAN dans le secteur de la formation professionnelle.

<http://www.ifman.fr>



Alternatives Non Violentes est la revue associée au MAN, vous y trouverez des échos des débats et combats non-violents actuels, des réflexions de fond sur la culture de non violence et des nouvelles du mouvement : initiatives, événements, outils pédagogiques, formations et actualité des IFMAN.

<http://alternatives-non-violentes.org>

Coordination pour l'Éducation à la Non-violence et à la Paix travaille à l'intégration dans les programmes scolaires d'exercices pour développer des compétences à la régulation non-violente des conflits et à la prise en compte de la diversité, pour mieux vivre ensemble.

<http://education-nvp.org>

Centre de ressources sur la non-violence de Midi-Pyrénées est une association sans but lucratif (loi 1901) sans affiliation politique, ni religieuse, destinée à promouvoir la philosophie et la pratique de la non-violence en mettant à disposition de nombreux outils de réflexion, d'animation et de formation sur la non-violence et la gestion positive des conflits à des individus, des associations et des institutions.

Son objectif général est de contribuer au développement d'une culture de non-violence.

<http://www.non-violence-mp.org>

LES ÉDITIONS DU MAN

Collection **Comprendre et agir**

L'autorité, pour une éducation non-violente, *Elisabeth MAHEU-VAILLANT, réseau éducation et IFMAN*, juin 2010

Écologie et Non-violence, *Hélène BOURDEL, Michel BOURGUET, Patricia CARTIGNY, Denys CROLOTTE*, novembre 2009

Exclusion et Violences, *Yvette BAILLY, réseau Tensions sociales*, juin 2008

Insécurité et Violences, *Yvette BAILLY, réseau Tensions sociales*, mai 2002

Collection **Mémoire pour aujourd'hui**

Intervention Civile de Paix, une expérience au Kosovo, *Martine DUFOUR, réseau ICP*, avril 2013

La force de l'autonomie, Gandhi précurseur de la décroissance ?, *Guillaume GAMBLIN*, novembre 2011

Les Français peuvent-ils vouloir renoncer à l'arme nucléaire ?, *Jean-Marie MULLER*, juillet 2010


Portrait d'un insoumis : Pepe BEUNZA, *Pedro Oliver OLMO, traduit de l'espagnol par Marie Milesi et suivi d'un entretien de 2007 de Guillaume Gambelin avec Pepe Beunza*, juillet 2010

Autres collections

Parcours exposition à destination des jeunes : la non-violence, une force pour agir, mai 2012

La non-violence en action, *Jean-Marie MULLER*, septembre 2007

Contact et achat : MAN Lyon, 187 montée de Choulans, 69005 LYON
man.lyon@nonviolence.fr - 04 78 67 46 10



Ce livre s'ouvre sur Le Manifeste pour une Alternative Non-violente, qui est la base de consensus du Mouvement pour une Alternative Non-violente. C'est sur cette base que se fonde la création de tout groupe local et l'adhésion de toute personne à ce groupe.

Un premier document « Texte d'orientation politique » avait été élaboré à la création du MAN. Ce premier texte avait connu deux versions. En 1996 une première version du texte « Non-violence : éthique et politique » avait été imprimé par la Fondation Charles Léopold Mayer.

Depuis plusieurs années, des adhérents des groupes locaux du MAN se sont rassemblés en réseaux thématiques du MAN : Solidarités Internationales et Intervention Civile de Paix, Tensions sociales, Écologie et Non-Violence, Éducation, Formation, Campagne contre l'invasion publicitaire puis campagne pour une France sans armes nucléaires. Ces réseaux ont travaillé à l'actualisation des différents chapitres, dont deux ont déjà été publiés aux éditions du MAN à l'intérieur des ouvrages « Écologie et non-violence » et « Autorité : pour une éducation non-violente ».

Ce livre est leur ouvrage collectif soumis à l'approbation du Conseil Inter Groupes : il est le reflet de la réflexion actuelle de notre fédération.

